CANDIDATS.

[illegible]

[illegible] JOHN C. LARUE.

Veuillez annoncer [illegible] Juge [illegible] de la Cour qui pourra [illegible]

MARTIN BLACHE est candidat pour la place de Juge de la 8me Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ou de la Cour qui pourra y être substituée.

Juge de la 3me Cour de District.

HOWARD H. DARBIGNY est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans ou de la Cour qui la remplacera en vertu de la nouvelle Constitution. 8 fév

Nous sommes autorisés à annoncer M. M. ECCLESTON comme candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District [illegible] Orléans ou de la Cour qui sera appelée [illegible] par la nouvelle Constitution.

Nous sommes autorisés à annoncer ALPHONSE CANONGE [illegible] aux fonctions de Juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ou de telle Cour appelée à remplacer cette dernière par la Nouvelle Constitution.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. LOUIS DUVIGNEAUD est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Quatrième Cour de District.

Je suis candidat à la place de Juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans.

M. M. REYNOLDS.

Veuillez annoncer JOHN GEDGE comme candidat à la place de Juge de la Cinquième Cour de District de la Nlle Orléans ou de la Cour qui pourrait y être substituée, en vertu de la nouvelle Constitution.

Un grand nombre d'amis.

Nous sommes autorisés à annoncer qu'un grand nombre de votants indépendants sollicitent la candidature du général D. AUGUSTIN, à la place de Juge de la Cinquième Cour de District.

Troisième Cour de District.

C. M. EMERSON est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District ou de la Cour qui pourra y être substituée. 16 fév

Nous sommes autorisés à annoncer que P. S. SIMON est candidat pour la place de Juge de la Cour des Preuves pour la paroisse d'Orléans, et cette Cour est créée sous la nouvelle Constitution, et toute autre Cour qui pourrait être créée pour succéder à la Deuxième Cour de District.

GREFFIERS.

ALFRED ROUSSEAU

Candidat pour la place de Greffier de la 1re Cour de District.

JOHN CRICKARD est candidat à la place de Greffier de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans. 30 mai

P. M. BERTIN, depuis quatorze ans député greffier de l'ancienne Cour des Preuves et de la Deuxième Cour de District, est candidat pour la place de GREFFIER de la 2me Cour de District ou de la cour qui pourra y être substituée.

THOMAS C. POOLE, Greffier de la Deuxième Cour de District, est candidat à la même place.

W. F. BRDLOCK est candidat à la place de Greffier de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

W. A. NOTT est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District.

Nous sommes autorisés à annoncer le colonel Charles A. Lobsman comme candidat à la place de greffier de la Troisième Cour de District, ou de la Cour qui pourra y être substituée. 4 mars

James A. Hopkins est candidat à la place de Greffier de la Quatrième Cour de District.

THOMAS GILMORE, Greffier de la Quatrième Cour de District de la Nlle Orléans, est candidat à la même place.

Greffier de la Cinquième Cour de District.

Nous sommes autorisés à annoncer que SAMUEL G. RISK est candidat à la place de GREFFIER DE LA CINQUIEME COUR DE DISTRICT ou de la Cour qui y sera substituée.

Pour Avocat de District :

HENRY St. PAUL.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

26 mars 1853.

Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans.

No. 730.

RESOLU que le Conseil Commun a l'intention d'ouvrir les rues suivantes, pourvu qu'aucune opposition valable ne soit faite à cette mesure. La rue Dryades sera élargie et ouverte jusqu'à la rue Carroll, la rue Bacchus jusqu'à la rue Coffee; le Chemin Félicité de la rue Religieuse jusqu'à la rue Tchoupitoulas, en vertu de l'Acte du 3 avril 1832, pourvoyant à l'ouverture, au tracé et à l'amélioration des rues de la ville de la Nouvelle-Orléans et de l'Acte amendant le dit acte, approuvé le 3 mai 1847. Le Maire est par le présent autorisé à publier le dit avis, pendant trente jours, en anglais et en français, dans l'Abeille et le Crescent. Les dits rues seront ouvertes conformément aux plans et au cahier des charges que fournira le voyer.

(Signé) FRANS. ALPUENTE,
Président du Conseil des Assistants Aldermen
(Signé) Wm. C. C. CLAIBORNE,
Président du Conseil des Aldermen
Approuvé le 25 mars 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN,
26 mars—30 Maire

Mairie de la Nlle-Orléans.

26 mars 1853.

Conformément à la résolution ci-dessus, passée par le Conseil commun de la ville de la Nlle-Orléans, approuvée ce jour, avis est donné que trente jours, et pas moins, à partir de la présente publication de la résolution, le Conseil commun de la ville de la Nlle-Orléans prendra en considération les améliorations mentionnées dans la dite résolution, savoir : La rue Dryades sera élargie et ouverte jusqu'à la rue Carroll; la rue Bacchus jusqu'à la rue Coffee; le Chemin Félicité de la rue Religieuse jusqu'à la rue Tchoupitoulas, conformément à l'acte de la Législature du 3 avril 1832, relatif à l'ouverture des rues, &c. et à l'acte amendant le dit acte, approuvé 3 mai 1847.

A. D. CROSSMAN,
26mars—30 Maire.

COLLEGE DE ST.VINCENT,
Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLEGE, auquel la Législature de l'Etat du Missouri a accordé en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmants qui se trouvent sur le Mississipi, à quarante-cinq milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio et donne les deux rives du fleuve. Quarante acres environnent les bâtisses appartenant au collège, qui possède, en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation. Une éducation commerciale et classique complète est donnée dans ce collège.

Conditions :
Pensions, eaux, blanchissage, raccommodage, médecine et médecin, $150 par an.
Pour plus amples informations, s'adresser à
J. AD. ROZIER, avocat.
Agent du collège, No. 1, Commercial Place.
Le rév. J. D. O'Keefe, trésorier de ce collège, est en ville en ce moment. On peut le voir à l'Archevêché, le matin, l'après-midi et de midi à 2 heures.
15 fev—1m

SECCOMB, VOORHIES & CO.,
Marchands Commissionnaires,
No. 13, rue Tchoupitoulas,
NOUVELLE-ORLEANS,
F. SECOMB,
R. P. VOORHIES,
S. M. GRIGGS. 29nov

L. MAJESTE,
Commissionnaire et Importateur,
Vins Bordeaux et Marseille, Cognacs, Liqueurs, &c. &c.
No. 115, rue de Chartres,
fev—ab Entre St Louis & Conti.

Madame Jourdan, ci-devant Madame Gonzales,
No. 134, rue Ste Anne.
Pommade pour les Cheveux.

MME JOURDAN a l'honneur de prévenir le Public qu'elle tient toujours, à son établissement No. 134, rue Ste Anne, encoignure Dauphine, sa Pommade qui noircit les cheveux et les fait pousser promptement.

Le grand nombre de personnes qui ont été à même de juger de la vérité de Mme Jourdan, par les effets constants de cette pommade, offre une des meilleures recommandations au Public. Cette Pommade est composée seulement de substances végétales et non minérales. 15mars—1m

PATE ET SIROP NUTRITIFS.

200 FLACONS sirop nutritif de Delarol.
250 boîtes pâte nutritive de do.

Composés avec la quintessence des meilleures substances animales alimentaires, sans aucune matière médicamenteuse et sans addition de Gélatine.

Pour les propriétés et l'emploi de ce sirop et de cette pâte, voir les annonces Parisiennes, quatrième page de l'Abeille.

En vente chez LION, PINSARD & Co.
3mars 66 et 68 Royale encoignure Bienville

GIN—35 pipes gin de Hollande, 1re qualité,
5 do du qualité très supérieure, en débarquement des navires Itzstein et Welcker et à vendre par A. CARRIERE,
2mars 25, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Charles Thompson, venant de Bordeaux :
20 demi pipes cognac Mre Castillon jne 1815,
10 qua pipes } Celebrated Brandy Wine 1815.
15 huc pes
15 dem } Eau de vie cognac
8 qu do } Martigue & Bigourdan,
Cha rs
165 caisses vin rouge St-Laurent médoc,
25 do do St-Estèphe do
A vendre par A. CARRIERE,
2mars 25, Vieille Levée.

VIN de Bourgogne—15 caisses de 12 bouteilles Volnay, qualité supérieure, en débarquement du navire Chs. Thompson, venant de Bordeaux, et à vendre par A. CARRIERE,
2mars 25 Vieille Levée

ARNOUX,
Encoignure Ste Anne et Condé, maison Pontalba,

RECOIT en ce moment, par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, un assortiment de marchandises de printemps, telles que :
Brillantés, nouveaux dessins, du Pompadour;
Barèges unis, quadrillés genre écossais, Pompadour, à volants;
Organdis imprimés, Pompadour, à volants;
Foulards imprimés pour la saison;
Gros de Naples blanc et vert, pour mantelets;
Cols et Chemisettes brodés, broderie anglaise;
Mousseline Suisse unie, de la brochée et à pois;
Rubans fantaisie, de mode pour garnitures;
Bandes brodées; Entre-deux et entre deux jaconats;
—AUSSI—
Un assortiment complet d'articles de ménage.
Le tout à des prix réduits.
Désireux de réduire son stock d'hiver, il offre les marchandises de ménage qui le composent au prix coûtant.
M. H. Ducatel, intéressé dans la maison ci-dessus, se recommande à ses amis et connaissances.
3av

Meubles—Meubles—Meubles.

Le soussigné appelle l'attention des marchands, des planteurs et des marchands de la campagne en général à son grand assortiment de beaux Meubles, qu'il vendra à des prix bien au-dessous de ceux d'aucun marché du Sud. L'assortiment comprend : chaises en acajou et noyer, sofas, divans, fauteuils, tables de centre avec dessus en marbre, tables à jouer, armoires en acajou, lits de repos et noyer, bois de lit en acajou et noyer, bureaux [illegible] avec dessus en marbre, bureaux de toilette, tables, grandes tables à manger, pendules, miroirs en acajou, traversins et matelas en crin, et un grand assortiment de meubles ordinaires.

—AUSSI—

Un grand assortiment de tapis du dernier genre et tapis de Bruxelles; des tapis trois plis, tapis superfins et ordinaires, toile cirée, nattes, baizes, paillasses, cordons et glands.

Un fort lot de glaces françaises à cadre doré, corniches dorées, bandeaux et flèches de rideaux, transparents, &c.

Les marchands du Texas qui se trouvent en ce moment à la Nlle-Orléans, sont invités à venir examiner notre stock. On remplira avec promptitude les ordres des personnes de la campagne.

Les meubles sont emballés et embarqués avec soin et sans frais. JOS. M. HUBBARD,
No 60, rue de Cirque, encoignure Perdido,
8 janv—1an Nlle-Orléans

Galerie Daguerréotype de MONSENET.

No 1, rue du Camp, encoignure Canal.

LES personnes qui désireraient faire faire leurs portraits au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MONSENET, afin de pouvoir se convaincre elles-mêmes de la valeur des daguerréotypes de cette maison. A l'aide d'un procédé de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Monsenet obtient des résultats [illegible]

[illegible] 21 déc

DEPOT DE DRAP DE BILLARD

[illegible] LEVERRIER, rue de Chartres, [illegible]

[illegible]

[illegible] prix auront toujours, plus que jamais, en plus bas de la place. 3av

---

HIPPODROME DE L'[illegible]

A l'encoignure des chemins de Gentilly et [illegible]

[illegible] COMMENCERONT MARDI 12 AVRIL, et continueront [illegible]

Troisième jour, jeudi 14—Course : $1,200—Course d'un mille.

[illegible] Course—Un enjeu pour les chevaux de [illegible] entrée $100.

Course d'un mille—Le propriétaire ajoutera $400 à la Course à lieu. Trois chevaux ou plus courront pour le prix. Les chevaux devront être mis en Bos à Midi.

Quatrième jour, vendredi 15—Bourse : $300—Course de deux milles.

Dernier jour, dimanche 17—Bourse : $250—Course d'un mille, les trois premières du cinq.

Courses aux bourses : 10 pour cent à ajouter.

Les Courses seront conduites d'après les règles du Jockey Club de la Métairie.

Entrée [illegible] $10. On peut s'en procurer au contrôle.

Entrée............ $1.

Les omnibus du Chemin du Bayou partant de la rue du Canal toutes les dix minutes, et sont directement à l'Hippodrome, pendant la saison des Courses.

9 av—1m 14 J. L. IMLAY, propriétaire.

B. NAUTRE & Co.,
SUCCESSEURS DE
S. HASPEREAU & Co.,
25 RUE CONDE, ENTRE STE-ANNE ET DUMAINE. 25

Magasin d'articles de ménage,

Et manufacture d'ouvrages en ferblanc, en tole et en plomb,

OFFRENT EN VENTE LES ARTICLES SUIVANS, SAVOIR :

Chaudières, fours de campagne, fours à queue, bouilloires, marmites, casseroles émaillées, étamées et en fer battu, fers à repasser, grils et tout autre article de fonte.

Aussi : Ferblanterie, ferblanterie peinte, verrerie, faïence, lampes solaires, lampes à huile chimique et à gaz, candélabres, lanternes de vestibule, porte-bouquets, chandeliers, gobelets et service de table plaqués.

ARTICLE D'ETAIN.
Coutellerie de table, couverts plaqués, pendules, balais, soufflets et tous autres articles de ménage.
PEINTURES DE TOUTE QUALITE.
Pinceaux, vitres, litharge, huile de lin, huile cuite, esprit de térébenthine, vernis de toute qualité, huile de graisse, huile, chimique, gaz et alcool.
Le tout à des prix réduits.

AUSSI :
Briques à feu, anglaises.
Agents pour les cuisines Beebe.
" pompes aspirantes et refoulantes de Warner avec tuyaux en fer à vis.
" Forges portatives de Queen.
" paratonnerres de J. Pymit. 14 av

FABRIQUE DE CHAUSSURES.
Vente en gros et en détail.
Encoignure Royale et Dumaine.

Bottines, Brodequins, Bottes, Souliers, bas pour hommes, pour dames et pour enfants des deux sexes, dans tous les genres et qualités. On reçoit aussi du Nord et de France. On exécute toutes commandes pour la campagne.

Changement de Domicile.

LES soussignés, marchands en gros de Bottes, Souliers, Chapeaux, &c. ont transféré leur magasin au No 68, rue du Canal, entre les rues Chartres et Vieille-Levée.
3fév JAMES E. NORTH & Co

Bottes, Souliers, Chapeaux et Casquettes en gros.

Les soussignés ont maintenant en main et recevront continuellement un assortiment complet de bottes, souliers et chapeaux, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et à des termes libéraux. Leur assortiment consiste en partie des articles suivans :

Brodequins.
Russett pour hommes, jeunes gens et garçons, simple, double, grandeurs régulières et extras.
Kip, cuir patenté, veau, veau marin, chevillé, cousu et imitation cousu.

Bottes.
Pour hommes, garçons, jeunes gens et enfans, en veau, veau marin, kip, chevillé, cousu et imitation cousu.

Guêtres, Bottes et Brodequins.
Pour dames, demoiselles enfans et domestiques fins et ordinaires.

Chapeaux et Casquettes.
Pour hommes, garçons, jeunes gens et enfans, de tous genres, grandeurs et qualités.

N. B.—Ayant fait des arrangements pour la manufacture de nos marchandises avec les meilleurs ouvriers, nous sommes à même de pouvoir offrir le meilleur et dernier genre, et nous invitons les acheteurs à venir visiter notre assortiment avant de faire leurs achats ailleurs.

JAMES E. NORTH & Co.,
17 jan 68 rue du Canal

BOTTES, Souliers et Chapeaux.—En main, et reçu continuellement, un magnifique assortiment des marchandises ci-dessus, propres au commerce de la ville et de la campagne, à vendre à bas prix et à des conditions libérales par J. HOBB & Co.
11 mars No. 8, rue du Commerce

CHAPEAUX—300 caisses venant d'être reçues par les navires Hudson et Vicksburg, arrivés de New-York, comprenant un assortiment de formes de chapeaux soie noire, laine, forme Kossuth, pour hommes et enfans, à vendre à bon marché, par J. M. GOULD & Co.
11 fév No 8, rue des Magasins

Aux Amateurs de BELLES VOLAILLES.

LE soussigné offre à vendre un assortiment de volailles de choix, de tous âges, composant son lot les plus grosses races, et pouvant être placé lot de la collection qui ait jamais été importée dans le Sud. Son assortiment, qui fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vu, se compose en partie de "Cochinchinois royaux," "Shanghaes en couleur, Shanghaes blancs," "Shanghaes noirs," "Brahma Pootras," Guang-tongs," "Polonaises épinglées," etc. etc.

Des œufs frais (pour la couvée) des qualités ci-dessus désignées, seront emballés avec soin pour l'exportation.

Les amateurs éleveurs de volailles qui désirent se procurer des races pures, peuvent adresser leurs ordres par lettres ou directement à

A. VERLOIN DE GRUY, 28, rue Conti ou au No. 262, rue des Remparts, entre Hôpital et Ursulines, où le public est invité à venir les examiner. 8oct—1an

DEPOT DE PAPIER ET FOURNITURES DE BUREAU,
No. 57, RUE DU CAMP.

Papier et Fournitures de Bureau de toutes espèces.

Papier à écrire, à imprimer et papier de Livres, Cartes à Jouer, Cartes d'imprimeurs et encre à imprimer.

REGISTRES DE TOUTES ESPECES,
ET UN ASSORTIMENT GENERAL DE
FOURNITURES DE BUREAU,
D'importation et du pays, propre à toutes les branches du Commerce.
HENRY L. POTTER,
26fev—1an No. 57, rue du Camp.

JOHN CLAUZURE,
Importateur et commissionnaire.
Vins de Bordeaux et de Marseille, Cognac, &c.
164, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre.
15 fév—1f

No. 116, rue de la Vieille Levée,
(Entre les deux Marchés.)
C. CARRERE

VIENT de recevoir les articles suivants, lesquels sont offerts à des prix très réduits :
Fournitures de bâtisses ;—Peintures, couplets, crochets, poignets, verroux, serrures, loquets, vices, clous.
Outils pour charpentiers :—Galères, varlopes, rabots, ciseaux, scies, équerres, niveaux, vilebrequins, etc.
Coutellerie :—Couteaux de poche, rasoirs, poignards, plumes métalliques, cuirs à rasoirs, cartes à jouer, dominos, articles divers.
Articles de chasse :—Fusils, plombs, capsules, couteaux de chasse, articles de pêche, poires à poudre, cordes de violons, lunettes, peignes, etc. 24déc

F. A. GONZALES.
Marchand de Foin, Maïs, Avoine, etc.
No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville

A constamment en main de l'avoine d'Egypte, POIS POUR VACHES, POMMES DE TERRE pour plant, et Guano du Pérou. 27 janv—1an

POIS DE VACHE, POUR PLANT.

POIS de vache pour plant—400 sacs pois de vache frais, de la Caroline, pour plant, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES,
18fev No 11 Front Levee entre Douane et Bienville

AVOINE d'Egypte pour plant—30 sacs avoine d'Egypte ou avoine noire, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES,
7 janv No 11 Front Levee et 110 1½ rue Commune

CIGARES—85,000 Cigares, Cabanas y Carbajal, Cabargue, Palma Celebrada, &c. &c.
100 boîtes confitures assorties, goyave, gelée et pâte, en débarquement du brick Kite, venant de la Havane et à vendre par S. DE VISSER & Co
10 mars et 26, Vieille Levée

Esclaves à vendre.

UN grand choix d'esclaves de la Virginie et du Maryland est offert en vente au coin des rues Esplanade et Moreau. Lesdits esclaves ont été achetés avec soin; ils viennent d'arriver et seront en tous points les acquéreurs.
WALTER L. CAMPBELL,
1 nov—6 m Ancien établissement de Slatter

MARCHANDISES SECHES,
Encoignure Magazine et Commune.

LES soussignés ont maintenant en main et continuent à recevoir d'Europe et du Nord, un grand assortiment de marchandises sèches américaines et européennes, convenables pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre à des conditions avantageuses.
Leur stock de marchandises sèches comprend les articles suivants :
COUVERTURES pour nègres, françaises et anglaises;
COTON de Lowell 3/4, 4/4;
COTON blanc et écru 3/4, 7/8, 4/4
LINSEYS et JEANS de Kentucky et de Glasgow;
LINSEYS à carreaux pour domestiques.
FLANELLES blanches, écrues, rouges et vertes;
COTONNADE et DENIMS épaisses et légères pour habitation;
MOUCHOIRS MADRAS et imitation pour négresses;
SATINETS bleu, noir et mêlés;
CALICOS, guinghams, soies et barèges français;
CALICOS mérinos, ALPACCAS et mousselines anglaises;
BAS, chaussettes de peau, caleçons et GANTS anglais;
BAS et chaussettes allemands;
MOUSSELINES SUISSES, à carreaux, blanches, en couleur et à dessins;
TOILE D'IRLANDE;
BRETELLES en gomme élastique, cols, dentelles, etc;
PARAPLUIES en soie et coton.
14déc NORTH BROTHERS & Co.

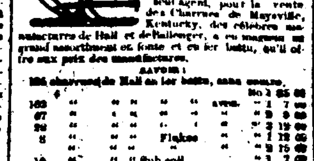

SANGSUES—SANGSUES.
L. PROVOST,
RUE ST-PIERRE, no 191,
SUCCESSEUR DE M. RUSCONI.
28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises récemment arrivées et à vendre en gros et en détail, au grand dépôt [illegible]

J. S. HOGAN—étant le seul agent, pour la vente des Charrues de Maysville, Kentucky, des célèbres manufacturiers de Hall et de Ballenger, a en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'il offre aux prix des manufactures.

SAVOIR :

[illegible]

Avec un assortiment de Quincaillerie, pour habitations, savoir : chaînes, clous coupés et forgés, haches de Hunts, pelles à douille et triangulaires, pioches à piocher et à gazon, moulins pour moulins, cailloux en fer, moulins pour [illegible], fers de charrues, faux [illegible] &c &c.

J. S. HOGAN,
15 fev [illegible]

N. GRAHAM SMITH,
Marchand Commissionnaire, [illegible]

A REÇU [illegible]

[illegible] MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, MISSISSIPI, FLORIDE & TEXAS [illegible]

PATE ET SIROP NUTRITIFS DELAROT.

[illegible] NUTRITIFS, sont recommandés : aux Malades, aux Convalescents, aux Personnes [illegible] qui éprouvent ou ont éprouvé de grandes pertes [illegible], après l'accouchement, les hémorrhagies et les flux de toute espèce; aux Vieillards [illegible]; aux Enfants de tous les Ages; aux Personnes qui vivent fréquemment de l'usage [illegible]

[illegible] Prix : 2 fr. le flacon de Sirop; le flacon de Pâte [illegible]

Dépôt Central, à Paris, 60, rue Vivienne, et chez tous les Pharmaciens de la France et de l'Etranger.
Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez LION & PINSARD, Nos 66 et 68, rue Royale. 7 avril—1pa

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.
GAUTROT, No. 60, rue St-Louis, Paris.

FOURNISSEUR de l'Armée; spécialité pour l'exportation; breveté pour son système transpositeur.
Agents à la Nouvelle-Orléans, LION & PINSARD, Nos 66 et 68, rue Royale. 7 avril—1pa

INSTRUMENTS A CYLINDRE,

à son timbre nouveau, Système Boehm, diminution de course, réduite à moitié de celle ordinaire pour toute la série des instruments.

SYSTEME DE CYLINDRES A BALUSTRES,
PIVOTANT SUR AXE.

CE nouveau mécanisme permet à tout le monde une exécution facile, que jusqu'alors le cylindre seul ne pouvait donner. Outre une course beaucoup MOINS A MOITIÉ qui permet d'aborder les difficultés sans crainte, il assure à l'exécutant une MARCHE REGULIERE, sans secousse aucune et surtout sans temps d'arrêt; dont l'ancien système a donné malheureusement trop d'exemples.
BEAUCHOP FRERES, facteurs d'instruments de musique en cuivre, No. 389, rue St-Denis, Cour des Miracles, à Paris.
Dépôt chez Lion Pinsard & Co., 66 et 68, rue Royale, Nouvelle-Orléans. 23déc—6f pr. mois.

ALLUMETTES CHIMIQUES
EN CIRE, BOIS, AMADOU ET PAPIER INEXTINGUIBLES, BRIQUETS BREVETES;

G. CAHOUIL, No 4 passage Violet, à Paris, fabrique seul les allumettes de salon, et les boîtes de Lux, et demandes.
En vente à la Nouvelle-Orléans, chez LION, PINSARD & Co, Nos 66 et 68 rue Royale, encoignure Bienville. 18 nov—1pa

TAILLEUR.

HAUTE NOUVEAUTÉ POUR VETEMENS D'HOMMES.
MAISON BESINE, 22, BOULEVARD MONTMARTRE A PARIS.
HABITS BRODÉS, UNIFORMES POUR CIVIL ET MILITAIRE,
GILETS BRODES, AMAZONES, ROBES DE DAMES, LIVREES, 4 oct—1pa

THOMAS,
32, RUE GRENIER ST LAZARE, A PARIS,

GRANDE FABRIQUE de BROSSES A DENTS ET A ONGLES, depuis 12 francs, à 200 francs la grosse. PREPARATION DE SOIE-PORC, pour pinceau et brossier à 7 25 la caisse de 50 kilos et au dessus. Garantie 1ère blancheur. 4 oct—1 an 3pm
Dépot chez MM. Lion, Pinsard & Co. encoignure Royale et Bienville.

MAGASIN DE L'ENFANCE CHRÉTIENNE.

Recueil mensuel encouragé par Mgr. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS, NN. SS. les évêques de St Dié, d'Annecy, de Meaux, et publié sous le patronage de MM. les CURÉS DE LA MADELEINE, de St-LOUIS-D'ANTIN, de St-Roch et de St-Thomas-d'Aquin.—Rue Duphot, No 17, Paris.
Ouvrage auquel a souscrit le Ministre de l'Instruction Publique.
Prix pour l'année : 5 francs.
En vente à la Nouvelle-Orléans, chez VICTOR HEBERT, rue de Chartres, No 149. 18 nov—1pa

SPECIALITE D'EVENTAIL.
JUSTIN FONTAINE,
No. 22, rue Ste Appoline, à Paris.

GENRE de Paris, haute nouveauté, pour la Nouvelle-Orléans et en général pour l'exportation.
Agents, LION, PINSARD & Co, 66 & 68, rue Royale. 23déc—2p.s—6m

LA SANTÉ UNIVERSELLE,
GUIDE MEDICAL DES FAMILLES, DES INSTITUTEURS ET DES PERSONNES BIENFAISANTES,
Se publie à Paris, par le Dr. JULES MASSE,
Sous le patronage de professeurs éminens, parmi lesquels nous citerons
Les Drs. RECAMIER, ROSTAN, NELATON.

PAR livraison mensuelle, ornée chacune de 15 à 40 gravures sur bois. Chaque abonnement est de 12 livraisons et part de janvier à décembre de chaque année. Ce Journal ayant paru le 10 octobre 1851, le premier volume, terminé le 10 décembre 1852, contient 15 livraisons, au lieu de 12, sans augmentation de prix.

Prix de la souscription pour une année : Deux piastres.
On s'abonne à la Nouvelle-Orléans, à la librairie de VICTOR HEBERT,
No 149, rue de Chartres. 21déc—2p.s—52f

PILULES Déconstipantes, non purgatives, de Borel, ex-pharmacien des hôpitaux de Paris, spécifique infaillible guérissant sans purger et pour toujours, les constipations rebelles et les diarrhées chroniques. Pilules BOREL, rue Neuve des Mathurins, No. 25, à Paris. Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez LION & PINSARD, Nos 66 et 68, rue Royale. 7av—1an—5pm

PATE ET SIROP
DE NAFÉ D'ARABIE.

Seuls pectoraux approuvés par les professeurs de l'Académie de Paris.

CES préparations sont employées avec le plus grand succès contre les RHUMES, CATARRHES, ENROUEMENTS, Grippe, COQUELUCHE et IRRITATIONS de poitrine.

Les propriétés anti-Phlogistiques du Sirop de Nafé le rendent très utile dans toutes les inflammations qui ont pour siège l'estomac, la poitrine ou les intestins.

RACAHOUT DES ARABES.
Seul aliment étranger approuvé
Par l'Académie de Médecine.

Le Racahout est très convenable pour les déjeuners des convalescents, des femmes, des enfants et des personnes faibles, malades de la poitrine ou de l'estomac. Le véritable Racahout ne se vend qu'en flacons carrés chez
DELANGRENIER, No 26, rue Richelieu, à Paris.
L. F. DUCONGE, } Pharmaciens, Nouvelle-Orléans.
L. J. DUFILHO, }
LION, PINSARD & Co.,
23déc—2f.pm 66 & 68, rue Royale, Nlle-Orléans.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Avis.

LES ACTIONNAIRES, à l'assemblée qui a eu lieu le 24 janvier dernier, ayant fixé les époques suivantes pour le paiement de la balance des versements, savoir : le premier lundi d'avril et le premier lundi d'octobre 1853, le premier lundi de janvier, le premier lundi d'avril, le premier lundi de septembre 1854 et le premier lundi de janvier 1855, chaque versement devant être de dix pour cent; aussi cinq pour cent le premier lundi d'avril 1855, et ce versement étant le dernier qui devra être fait au capital de la Compagnie.

Avis est donné aux actionnaires de cette Compagnie, qu'en vertu d'une résolution du Bureau des Directeurs, un escompte de huit pour cent sera alloué, à partir du 4 avril prochain, aux actionnaires qui payeront une partie ou toute leurs actions avant les époques régulières de paiement fixées par la résolution ci-dessus.

Il convient aux actionnaires qui ont donné avis à la Compagnie de leur intention de réduire leurs souscriptions par suite de la taxe qu'ils doivent acquitter, il sera déclaré dans le reçu de taxe que les certificats d'actions payées d'avance, comme ci-dessus, seront reçus comme argent, à leur valeur pour toutes les sommes que les dits actionnaires auront déjà acquittées.
Par ordre du Bureau,
BENJ. F. FLANDERS,
23mars—1f Secrétaire

AVIS AUX ENTREPRENEURS.
Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nouvelle Orléans, 4 mars 1853.

DES propositions cachetées seront reçues au Bureau de cette Compagnie jusqu'au 10 mai prochain, pour la construction de cette partie du chemin entre le Bayou Lafourche et la Baie de Berwick à Washington, une distance de 92 milles, y compris un embranchement de chemin de 12 milles. Les propositions seront reçues pour toute la construction du chemin; la Compagnie ne fournira que les fers et exigera les plus grandes garanties de capacité. Les plans des travaux et le cahier des charges pourront être examinés au bureau après le 10 avril.
JAMES G. GIBBES,
5mo—au10mai Ingénieur en chef

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Rivière aux Perles, et Compagnie de Navigation.

LES livres de souscription au capital de cette compagnie sont ouverts au bureau de la Compagnie de Navigation de la Nouvelle Orléans, au No 29, rue St-Charles, au magasin de G. De Fériet (magasin d'encan de N. Vignié, au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse), et au bureau de Wm. L. Cushing & Co, No 63, rue de la Commune. Ils resteront ouverts pendant trois mois conformément à la charte.
Par ordre du Conseil de Direction
WM. L. CUSHING & Co,
11 fév—1m Secrétaire pro temp.

Bureau du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Encoignure Bienville et Passage de la Bourse.
Nlle-Orléans, 25 janvier 1853.

AVIS—Les Actionnaires de cette Compagnie ayant, à l'assemblée annuelle qui a eu lieu lundi, 24 du courant, fixé le nombre de versements qui seront exigibles pendant l'année courante et fixé l'époque du paiement desdits versements comme le prescrit la 2me section de la charte,—Avis est par le présent donné aux actionnaires qu'un versement de 10 pour cent sera dû et devra être fait au Bureau de cette Compagnie lundi, 4 avril prochain, et 10 pour cent le 3 octobre prochain.
Par ordre du Bureau :
29jv BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres contre l'Incendie.

CAPITAL : DIX MILLIONS DE PIASTRES.

FOND de réserve :—Un million trois cent mille piastres avec la responsabilité illimitée des actionnaires de toutes les dettes de la Compagnie.
CHS. BRIGGS, Agent,
10janv—1an Encoig. St-Charles et Union.

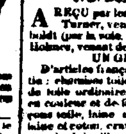

MAUSOLEES A VENDRE
DANS
le Cimetière Catholique.

Plusieurs monuments funèbres nouvellement construits avec goût, sur des terrains élevés et solides, et dans un genre d'Architecture adapté à cette sorte d'édifice et conforme au style sépulchral.
S'adresser à FLORVILLE FOY,
Marbrier-Sculpteur, rue des Remparts,
19mars—3s No 81, près la Chapelle Mortuaire.

Parfumeries et Articles pour Hommes.
J. B. BOIRON, 60 rue St-Charles.

AREÇU par les navires Olivia, Old England, Geo. Turner, venant du Havre, et le steamer Humboldt (par la voie de New-York) et le navire Silas Holmes, venant de New-York :

UN GRAND ASSORTIMENT

D'articles français de fantaisie, comprenant en partie : chemises toile extra-fines de Charvet, chemises de toile ordinaire, chemises Madapolam, chemises en couleur et de fantaisie, nouveaux dessins, caleçons, bas et chaussettes, gants, mouchoirs de toile, laine et coton, cravates de soie de tous genres, cols, cordons, Joinvilles etc., etc.

Chaussettes soie, fil d'Ecosse, toile et coton, blancs, à raies et de fantaisie.

Le plus bel assortiment de

CANNES DE FANTAISIE

qui ait jamais été importées à la Nlle-Orléans, parapluies cols noirs, blancs et verts et de toutes dimensions, coutellerie française et anglaise.

Un riche assortiment d'articles en verre peint, doré et de fantaisie, tels que : verres d'eau, tête à tête, boîtes à poudre riches, vases, flacons à odeurs etc.

Un grand assortiment de gants d'été en soie pour hommes.

Articles en cheveux, pour dames et hommes, toujours en main.

J. B. BOIRON, devant bientôt partir pour France, a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'il se chargera de tous les ordres qu'on pourra lui faire confier et qu'il les remplira avec le plus grand soin. 7 av

DIVERS—1,000 livres saucissons de Lyon.
40 douzaines langues fumées.
[illegible] boîtes conserves et pâtés assortis.
[illegible] do biscuits anglais; 100 demi do;
[illegible] douzaines saucisses aux tripes;
[illegible] caisses olives et cornichons;
[illegible] do câpres et anchois;
[illegible] do anchois et olives à l'huile.
[illegible] douzaines sardines anglaises.
[illegible] meules fromage de Gruyère.
[illegible]

[illegible] PERROS FRERES,
[illegible]

GANTS DE FAQUIN [illegible]

[illegible]

L'EPINE [illegible]

A. PATA & CO,
[illegible] 23, rue de Chartres.

SAVON de toilette, de toutes qualités, à vendre par
25 fév JOS. H. MARES, 76 et 78, Magasins

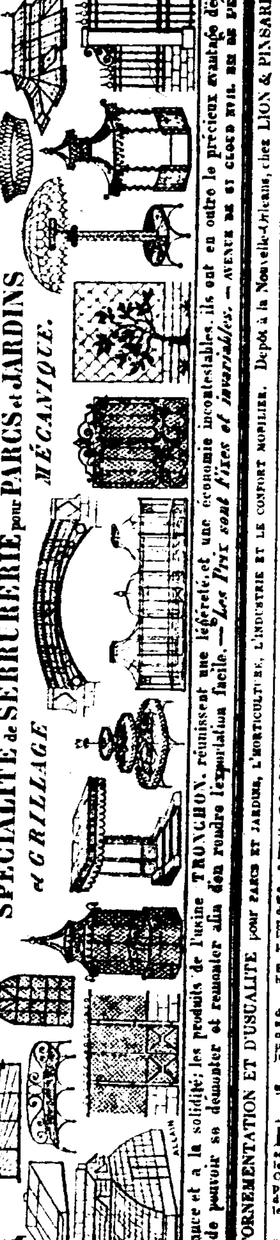

GUANO DU PEROU.
Importation directe des Iles Chinchas.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public et particulièrement les agriculteurs et les facteurs, que par suite d'arrangements qu'ils ont pris avec MM. F. Barreda & frères, de Baltimore et de Lima, AGENS EXCLUSIFS du gouvernement péruvien aux Etats-Unis, pour la vente de l'engrais connu sous le nom de GUANO, ils ont obtenu desdits agents le privilège de l'importer directement des îles Chinchas dans cette ville, où ils ont l'intention d'établir un dépôt suffisamment grand pour remplir toutes les demandes qui pourront leur en être faites.

Les avantages de cet engrais sur tous les autres découverts et employés jusqu'à présent pour RENDRE AUX TERRES EPUISEES LEUR FERTILITE, HATER LA MATURITE DES RECOLTES ET EN AUGMENTER LE RENDEMENT, sont assez connus dans le monde entier pour qu'il soit nécessaire de les énumérer. Dans les Etats de New-York, New Jersey, Pennsylvanie, Maryland, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud, et plusieurs autres de l'Union Américaine, des résultats immenses ont été obtenus par son application, et ces mêmes résultats nous font espérer que les planteurs du Sud et de l'Ouest en obtiendront de semblables. MM. Barreda & Frères ont mis notre pouvoir des pamphlets préparés à leur demande, par le savant et renommé écrivain, Mr. Sol Robinson, dont les études constantes ont été toujours consacrées au développement des intérêts agricoles du pays. Nous nous ferons un plaisir de fournir GRATIS cet ouvrage aux personnes qui désireraient connaître les effets du Guano appliqué convenablement.

Lorsque nous aurons reçu directement des îles Chinchas les chargements que nous avons déjà demandés nous vendrons aux prix suivans, toujours payables comptant :

Par lots jusqu'à 5 tonneaux, 2 1/2 cts par livre.

De 5 à 10 tonneaux,	$50 00	le tonneau
De 11 à 25 tonneaux,	49 50	"
De 26 à 50 tonneaux,	49 00	"
De 51 à 100 tonneaux,	48 75	"
de 100 à 150 tonneaux,	48 50	"
De 151 et au-dessus,	48 00	"
Pour chargement entier,		
A prendre le long du bord	47 00	"

Le guano sera en sacs et devra être pris au dépôt. Le chemin sera pour le compte de l'acheteur. Le poids moyen des sacs sera de 160 à 170 livres.

Les personnes qui désireraient se procurer du guano, avant l'établissement de notre dépôt, pourront se le procurer du dépôt établi à Baltimore, par les agents du gouvernement péruvien, en adressant leurs ordres aux soussignés. Dans ce cas, ils ajouteront à leurs prix de [illegible] les frais de transport et de commission.

CASTILLO & HARISPE,
Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1853.
18 jav—1 an, 6pe No 89, Exchange Place

HOPITAUX VETERINAIRES,
Pour toute espèce d'animaux domestiques,
ET ATELIER DE MARECHALERIE,
Rue Bourbon, entre Dumaine et St Philippe, 238.

CEDANT aux désirs de plusieurs propriétaires d'animaux, M. Delsan, médecin vétérinaire, breveté des écoles vétérinaires de France, vient de transférer son domicile rue Bourbon, où il a établi de vastes hôpitaux vétérinaires pour recevoir les animaux qui lui seront confiés. [illegible]

[illegible]

PEINTURES—5000 barillets peinture sèche et à l'huile de Plombaire, à vendre par
W. F. VERDENBURGH & Co.
11 avril 20, Vieille Levée

VENTES A L'ENCAN.

PAR [illegible] VIGNIE [illegible]

[illegible] SAMEDI 16 [illegible]

[illegible] Conditions, comptant. 12av

Plantes! Arbrisseaux!
PAR M. BARNETT Jr. & FRERE, Encanteurs.

IL SERA VENDU, VENDREDI, 15 avril, à [illegible] heures de l'après-midi, sur la banquette au [illegible] une collection d'environ 1,000 plantes et arbrisseaux en pots, consistant en :

[illegible] variétés de roses perpétuelles, cultivées dans des pots depuis 18 mois,
[illegible] variétés de différentes variétés de Dahlias, et 10 variétés verveines, &c.
Toutes ces plantes sont en bon état, et portent une étiquette.
Conditions—Comptant. 12av

VENTE à long crédit d'une belle résidence, de beaux terrains situés dans le 3me district, d'un lot de terre situé à McDonoughville et d'un superbe morceau de terre sur le fleuve.

PAR J. A. BONNEVAL,
Bureau, No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan le samedi 16 courant, à midi, à la Bourse St-Louis :

A certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Marigny, Levée, Victoire et le Rail-road Pontchartrain, mesurant 19 pieds de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 115 pieds de profondeur—ensemble toutes les améliorations en briques qui s'y trouvent, consistant en une maison de résidence à deux étages, cuisines en briques, &c.

2 lots de terre contigus et aussi contigus au lot premièrement décrit, mesurant chacun 23 pieds 6 pouces de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 100 pieds—Ces terrains sont entourés, et parfaitement situés pour y construire des résidences de familles ou de beaux magasins.

Un superbe îlot de terre situé à McDonoughville, renfermé par les rues Madison, Président Monroe et Sourate, désigné par le numéro 73, mesurant 300 pieds de face à chacune des dites rues—ensemble une bâtisse en bois—Cet îlot de terre fait face à la place publique, et cultivé comme jardin potager.

Un certain morceau de terre situé dans cette paroisse, rive droite du fleuve Mississipi, à environ 3 milles au-dessous de la ville, mesurant un arpent de face au fleuve, sur une profondeur de 40 arpents et désigné par le numéro 5, borné d'un côté par les terres de John McDonough et de l'autre par la propriété de M. Cazelard. Lesdits d'après des plans qui seront exposés à la Bourse St-Louis.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant A. Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs. 13av

Terrain et maison, rue Ste Anne, faubourg Tremé.

PAR J. A. BONNEVAL, encanteur,
Bureau, 54 rue Toulouse.

IL sera vendu samedi prochain 16 courant, à midi, à la Bourse St Louis, sans réserve :

Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, St Claude et Tremé, mesurant 32 pieds, 6 pouces de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de 96 pieds, ensemble les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison briquetée entre poteaux, couverte en ardoises, ayant 4 appartements, galerie, cabinets &c., cuisine bâtie en bois de 4 chambres, water works, &c. &c. Le tout d'après un plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions :—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété.

L'acte de vente pardevant A. Doriocourt, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 12 avril

Belle maison de résidence en face du Bayou St Jean.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan sans réserve, samedi 23 avril 1853, à midi, à l'Arcade de Banks :

Cette belle propriété de Mme Herries, située après la propriété de M. F. M. Fisk, sur le chemin du Bayou, près du pont. La dite propriété mesure 191 pieds 10 pouces de face sur une profondeur de 401 pieds 9 pouces 4 lignes. Les améliorations comprennent : une maison, dépendances, cuisines à nègres, etc., etc. Le jardin contient une grande variété d'arbres fruitiers, arbrisseaux, plantes etc., avec un jardin potager en pleine culture.

Cette propriété est située dans un des environs les plus agréables de la Nouvelle-Orléans, le sol est élevé et la rue sur le Bayou St Jean est très belle.

Conditions de la vente.—Un cinquième comptant et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 5 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant H. F. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur pourra la réclamation (s'il en existe une) de la Compagnie de Dessèchement.
12avril

VENTES JUDICIAIRES.

Bertrand Saby vs Bernard Moura.

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans. No 6643—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 16 mai 1853, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Café, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de :

Deux terrains situés au faubourg Tremé de cette ville, désignés sous les numéros six et sept, d'un plan fait d'un terrain compris entre les rues Ursulines, Ste-Claude, Dauphine et Bourbon, conformément à un plan dressé par A. Bourgerol, alors arpenteur, le 24 décembre 1836, et déposé en l'étude de Fr. de Armas, alors notaire public en cette ville. Lesdits terrains ayant ensemble, mesurent les dimensions suivantes, savoir : le No. six, 31 pieds 8 pouces et 1 ligne face à la rue Ste Anne, 41 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne à gauche, et 41 pieds 5 pouces 3 lignes de profondeur du côté droit. Et le No. vingt-cinq, 31 pieds 8 pouces et 4 lignes face à la rue d'Orléans, 41 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne à gauche, et 41 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne du côté droit, et est contigu dans la profondeur au lot No six ci-dessus décrit.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus, circonstances et dépendances, &c. Les bâtisses et améliorations consistent en une maison basse en bois, ayant deux pièces face à la rue Ste-Anne, dernière, écurie, &c. &c. une maison basse en bois, ayant deux pièces, face à la rue d'Orléans, écurie, &c.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication.
JAMES P. FRERET,
14av—14,23,6,14 shérif de la paroisse d'Orléans

A. R. Frotenghein vs. Victor Feste.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 6491—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, 19 avril 1853, à dix heures du matin, dans le magasin de M. Feste, rue Jefferson, No 8, à l'adjudication de :

8 x caisses de marchandises déjà sous réquisitoire à la poursuite de Barrière & frère vs. le dit Feste, actuellement devant la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, et par le shérif de cette dernière Cour, suivant le détail qui sera donné à la vente.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions : comptant, au moment de l'adjudication.
JAMES P. FRERET,
14av—19,22,26 Shérif de la paroisse d'Orléans

Daniel L. Shearer vs. Alphonse Palmetz.

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 5959—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 14 avril 1853, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, à l'adjudication de :

UN TERRAIN, situé dans le Second District de cette ville, sur le rue St-Louis, entre celles Tremé et des Marais, désigné par le No. Cinq, sur un plan dressé par Jos. Pilié, arpenteur, le 7 décembre 1849 et annexé pour recours à un acte en l'étude de Charles Boudousquié, alors notaire public en cette ville, en date du 27 décembre 1849.

Le dit terrain ayant ensemble, 29 pieds 3 1/2 pouces face à la rue St-Louis, sur 97 pieds 3 1/2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de 4 pieds 2 lignes de largeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui existent dessus, consistant en une maison en brique, bâtie dans le fond du dit terrain et contenant deux chambres au rez-de-chaussée et deux au premier, et une boutique en bois bâtie sur la façade du dit terrain, 2 cuves, puits, etc. La maison porte le No. 244.

Ensemble avec trente actions du fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la dite propriété.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions :—L'acquéreur assumera le paiement d'un stock note de la somme de $1,030, payable le 1er novembre prochain (1853) ou renouvelable conformément à la charte de la dite Banque et la balance du prix d'adjudication : comptant au moment de l'adjudication.
JAMES P. FRERET,
12mars—19,23,4,14 Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Attendu que Nathaniel T. Eden a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feue Catherine Gray décédée intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour A. J. VILLERE,
14av—3m10j Député Greffier

ESSENCE DE GINGEMBRE de la Jamaïque DE F. BROWN.

CETTE essence est une préparation d'un mérite rare. Les vertus en sont incalculables pour les diarrhées ordinaires, les commencements de choléra, en un mot, pour tous les cas d'affaiblissement des organes digestifs. L'efficacité de cette essence se fait surtout remarquer aux époques où le choléra sévit et pendant les maladies d'été auxquelles les enfants sont sujets.

AVERTISSEMENT—Assurez-vous de l'authenticité de l'Essence qui n'est préparée que par F. Brown, à son dépôt de produits chimiques et pharmaceutiques, au coin N. E. des rues Cinquième et Chesnut, Philadelphie, à vendre par tous les pharmaciens bien connus aux Etats-Unis.
En vente chez J. WRIGHT & Co 151, rue de Chartres. 11 déc—1a

ADOLPHE BLACHE,
60, rue Royale,

VIENT de compléter son assortiment de marchandises de saison par de nouvelles importations. Ces marchandises consistent principalement en :
Lingerie de toute sorte pour dames,
Eventails de printemps, en bois de sandal et autres bois,
Mitaines, gants de fil et ombrelles,
Mouchoirs brodés et unis,
Bas en fil d'Ecosse et en soie,
Parfumerie fine des meilleurs fabricants de Paris.
Pour hommes :
Caleçons et gilets de peau de toute espèce,
Chaussettes en fil d'Ecosse et en soie,
Chemises de toile, mi-toile et jaconat, blanches et de fantaisie, depuis $12 jusqu'à $80 la douzaine,
Devants de chemises cousus et à plis mécaniques,
Cravates en batiste de couleur, brodées et festonnées,
Do en batiste soie et en soie légère,
Gants en fil d'Ecosse et en soie,
Bretelles légères pour la saison,
Mouchoirs en batiste blancs et imprimés
Guêtres en mérinos, en coutil blanc et en couleur.
10 mars

Chapeaux—Chapeaux, Chapeaux.
Avis aux marchands de la campagne.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un grand assortiment de marchandises pour le printemps, qu'ils offrent à vendre aux marchands de la campagne à des prix très modérés, savoir :
Chapeaux de soie pour hommes et enfants, de toutes qualités,
Chapeaux de castor, noirs et gris, de toutes qualités,
do de feutre do do do
do do sans apprêt, différentes nuances,
Chapeaux de Panama pour hommes et enfants, de différentes formes,
Chapeaux de paille d'Italie, doubles et simples, de différentes formes,
Chapeaux de paille fantaisie pour enfants,
do do amazones, pour dames,
do do soie et montagne, pr hommes et enfants,
Chapeaux de Campêche, pour hongroises enfants, de toutes qualités,
Chapeaux de Palm Leaf, de toutes qualités,
Casquettes de paille, pour enfants et enfants,
Aussi une grande variété d'articles de fantaisie pour hommes et enfants.
ALBERT & TRICOU,
7 mars 37, rue de Chartres.

DENE
RUE DE CHARTRES, 67,
[illegible] Passage de la Bourse,

A L'HONNEUR de prévenir le public et ses clients qu'il vient de recevoir des chapeaux pour cet été, de Paris.

Aussi :

[illegible]

[illegible] de quinine anglais, français et américain, en caisses de 100 et de 150 onces, débarquement du steamer United States.
Opium en caisses débarquant aussi du même steamer, à vendre par H. BONNABEL,
3av Droguiste, rue Tchoupitoulas, encoignure Natchez.

VENTES A L'ENCAN.

Succession de [illegible]
PAR BEARD & MAY, [illegible]

SAMEDI 14 mai 1853, à midi, [illegible] à la Bourse [illegible] de J. F. Lee, Juge de la Cour de Deuxième District Judiciaire, pour la vente de la Nouvelle-Orléans, [illegible] 11 avril 1853, les propriétés ci-après décrites [illegible] savoir :

[illegible] de terre dans le premier district de la Nouvelle-Orléans [illegible] l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Magasin, Benjamin Franklin, Gérard [illegible] du Conseil [illegible] numéros 2, 3, 4 et 5, sur un plan [illegible] Carlisle Pollock, alors notaire public [illegible] 1839 [illegible] Tchoupitoulas, sur 117 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant James Graham, notaire public, aux frais des acquéreurs. 14avril—14,23,8,14

Marchandises étrangères et nouveautés, vente sans réserve.
PAR H. PEYCHAUD & Co,
C. SAMORY, encanteur.

VENDREDI 15 avril 1853, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 26 rue de la Vieille Levée, entre Douane et Bienville :

125 caisses et lots de marchandises étrangères consistant en partie de gros de Rhin, crêpe noire, soie, cravates, soie noire, barèges imprimés, batiste, soie grise, foulards imprimés, mousseline blanche et en couleur, mousselines à carreaux, à raies, et damassées, mouchoirs madras, moire de Perse, Fullmore, drap de billard, drap d'été, coutil fil, chapeaux en paille d'Italie, voile, broderies, rideaux, mousselines brodées, dentelles, toile d'Irlande, toile à draps, gingas fil, toile fil blanc et écru, satin noir, sphérées en couleur, mouchoirs en jaconat, cravates et caleçons, les ceintures, cotonnade, percales, indiennes, cotonnades, coutil, coton blanc et écru, etc.

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 13 av

Maison en briques dans la rue Bourgogne.
PAR J. A. BEARD & MAY, ENCANTEURS

IL sera vendu à l'encan, samedi 16 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks :

Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le 3me district, ci-dire municipalité, dans l'îlet compris entre les rues Casa-Calvo, Bourgogne et Dauphine. Ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 111 pieds 9 pouces. Les améliorations comprennent : une maison bâtie en briques avec toutes les dépendances nécessaires, louée en ce moment à un bon locataire, à raison de $60 par mois.

Conditions de la vente : un quart comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 5 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant T. O. Starke, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 13 avril

Vente d'une magnifique collection de tableaux à l'huile.
PAR J. B. BLACHE & Co.

LUNDI, 18 courant, à quatre heures et demie de l'après-midi, il sera vendu par M. Bisset [illegible], au coin de la rue Royale, au-dessous de l'Hôtel St-Louis,

Une magnifique collection de tableaux à l'huile récemment importés d'Italie.

Cette collection se compose principalement de tableaux des plus fameux des plus grands maîtres, tels que : Albani, Raffaeli, Bergheme, Caravaggio, Domenichino, Van Dyck, Poussin, Rubens, Rembrandt, Veronese, etc.

Les catalogues seront prêts et les tableaux pourront être examinés tous les jours de de sept heures du matin à sept heures du soir.

Conditions, comptant au moment de la livraison.
13 av

Vente sans réserve au magasin de D. Boruie Jr., importateur No 25, rue Gravier.

PAR MORPHY & NEVIUS.

LUNDI, 18 du courant, il sera vendu à 10 heures : 849,000 cigares de la Havane, tous genuine d'importation directe et des marques les plus célèbres. Une occasion rare se présentant aux débitants, propriétaires de café, aux marchands de la ville et amateurs, d'acheter un grand nombre de marques choisies au-dessous du prix d'importation.

Conditions : Au dessous de $200, comptant; de $200 à $400, soixante jours; de $400 à $600, quatre-vingt-dix jours; de $600 à $ 000, quatre mois; au-dessus de $1,000, six mois en billets endossés à la satisfaction du vendeur, ou escompte à raison de 10 pour cent l'an. 14av

Maisons et Magasins de choix dans le 1er et 2me Districts.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, SAMEDI 16 avril, à midi, à l'Arcade de Banks, les propriétés suivantes de choix à un crédit libéral :

Un lot de terre situé dans le 2me district, sur le coin des rues Canal, Douane, Dauphine et Bourgogne, formant l'encoignure Bourgogne et Douane. Ledit lot mesure 37 pieds de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 103 pieds. Les améliorations comprennent une maison en briques à trois étages, bâtie solidement avec magasin à l'encoignure Douane et Bourgogne, et deux étages au-dessus, qui sont divisés en chambres, cuisines et dépendances, ainsi que plusieurs maisons en briques. Les améliorations sont [illegible]

[illegible] louées à un bon locataire [illegible]

Le tout [illegible] l'encan à 10 heures à 2 heures, la veille du jour de la vente.

2—Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet compris entre les rues Notre Dame, Girod, Commerce et Tchoupitoulas. Ledit lot mesure 23 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 96 pieds 6 pouces 2 lignes sur la rue Notre-Dame. [illegible] 125 pieds 11 pouces. Les améliorations comprennent une maison à trois étages bâtie en briques avec un magasin au rez-de-chaussée, et quatre chambres, deux cabinets, une cuisine en briques à deux étages, une citerne et autres dépendances nécessaires. Le tout en bon état.

Conditions de la vente.—Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 5 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant A. Mazureau, notaire public, aux frais des acquéreurs. 5av

BUREAU DE L'EXECUTIF.
Baton Rouge, 22 mars 1853.

ATTENDU que Anthony Fernandez, encanteur pour la vente de la paroisse d'Orléans, a négligé et refusé, ainsi qu'il appert ... de payer à l'Etat les sommes suivantes, savoir :

Un billet de $10,000, signé par lui-même comme principal et par les personnes suivantes comme cautions, savoir : Anthony Fernandez pour $5,000, José Fernandez pour $2,500 et Dominick Blanchard pour $2,500, en date du 18 mai 1847. Un billet de $10,000 signé par lui-même comme principal et par les personnes suivantes comme cautions, savoir : José Fernandez pour $5,000 et Anthony Fernandez pour $5,000, en date du 8 avril 1848. Un billet de $10,000 signé par lui-même comme principal et par les personnes suivantes comme cautions, savoir : Anthony Fernandez pour $5,000, en date du 9 janvier 1850. Un billet de $10,000 signé par lui-même comme principal et par les personnes suivantes comme cautions, savoir : Anthony Fernandez pour $5,000 et Anthony Fernandez pour $2,000, en date du 6 juin 1851. Un billet de $10,000 signé par lui-même comme principal et par les personnes suivantes comme cautions, savoir : José Fernandez pour $5,000 et Anthony Fernandez pour $5,000, en date du 26 octobre 1852.

Avis est par conséquent donné, par la présente proclamation, aux personnes qui y sont intéressées, d'avoir à déduire, au Bureau du Secrétaire d'Etat, dans la ville de Baton Rouge, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la date de la première publication de la présente, les raisons pour lesquelles les dits billets ne seraient pas poursuivis.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de Baton Rouge, ce vingt-deuxième jour de mars, l'an de Notre Seigneur 1853 et la soixante-dix-septième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.
P. O. HEBERT,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane
Par le Gouverneur,
ANDREW S. HERRON, Secrétaire d'Etat.
25 mars—30

RUE ROYALE, No 55.
Dorure au feu—Galvanisme procédé Ruolz—Bronze par un procédé nouveau—Plaquage en argent—Archets, de matières d'or et d'argent.

CHEF d'atelier pendant douze ans dans les maisons les plus réputées de Paris, au nombre desquelles il cite la maison Toutée et Duval, le sieur D. GAST a acquis dans son état de doreur des connaissances qui le rendent propre à la parfaite exécution de n'importe quel ouvrage qui pourrait lui être confié; il réparera et montera à neuf candélabres, lampes, lustres, platenus, pendules, vases sacrés, huilliers, etc. Les améliorations qu'il doit à sa longue pratique, ainsi qu'à ses expériences et recherches personnelles, assurent au public, outre le fini du travail, une modération dans les prix que l'on chercherait vainement ailleurs.

Références :
MM. P. MALLARD & Co, rue Royale,
J. FEYTEL, enc. Chartres et Conti,
HYDE & GOODRICH, rue de Chartres,
SIEBRECHT, rue Royale,
ALEXIS & LEVIS, rue Royale,
FABRE, Passage de la Bourse. 17ams—1an

REGLISSE de Sicile et de Calabre, en caisses,
Do raffinée anglaise do,
Do en racine en balles,
Mousse d'Irlande en balles,
Do d'Irlande en balles, Pâte pectorale de Regnauld
Do do de Dégénétais,
Capsules de copahu Mothes, Do do de Raquin,
Do do Blancard, etc. etc.
Reçus dernièrement et à vendre par
H BONNABEL, Droguiste,
3av encoignure Natchez et Tchoupitoulas.

PHARMACIE A. SCHWAB, 40 rue de Chartres, autrefois rue Condé

Attendu journellement de l'Allemagne : 6000 jeux boîtes en cartons assortis, plantes, extraits, huiles essentielles, produits chimiques, bien préparé en carreaux, huile de foie de morue, etc. etc.
A vendre immédiatement :
Quinine allemand et américain, bonbons vermifuges, idem de pavots, etc. 9 av—6

En débarquement du navire Heidelberg, du Havre, et à vendre à la pharmacie susnommée, un envoi de plantes et fleurs fraîches de la récolte la plus récente, parmi lesquelles se trouvent le

Kousso d'Abyssinie ou Brayera Anthelmintica,

Remède souverain contre le ver solitaire.

Ordinairement, au bout d'une heure, l'effet commence par l'évacuation des matières contenues dans l'intestin. Les premières selles contiennent souvent des débris du tænia; mais c'est à la troisième ou quatrième, que cet entozoaire est entièrement expulsé, et celui, sans coliques ni lésion. Si une dose ne suffit pas, ce qui est EXTREMEMENT RARE, on en donne une seconde.—DORVAULT.—OFFICINE, PAGE 159.

Et le Spiræa Ulmaria ou Reine des Prés, d'Europe, contre l'hydropisie.

Faire infuser une poignée de cette plante, dans une litre d'eau bouillante. En prendre trois grandes tasses par jour; une le matin à jeun, une à midi et une le soir, une heure ou deux heures après les repas. Quelques jours de ce traitement suffisent pour opérer une guérison.
E. E. ROUGIN, Pharmacien,
3mars Encoig. Dauphine et Douane.

ALEXIS & LEVIS,
PHARMACIENS, successeurs de F. A. BERTRAND, encoignure Royale et Bienville font savoir aux consommateurs qu'ils ont repris la fabrication des eaux minérales artificielles.

Ils ont constamment dans la pharmacie, par bouteilles et demi bouteilles, les eaux de seltz, sedlitz vichy, etc. etc.

La limonade purgative au citrate de magnésie, constamment préparée avec la plus grande attention afin de ne pas manquer le double but que l'on est en droit d'attendre de ce médicament, utilité et agrément.

Les commandes pour la ville et la campagne seront exécutées avec soin et diligence. 1mars

PHARMACIE DE D. FERRE,
ENCOIGNURE BOURBON ET TOULOUSE.
DEPOT DE
PASTILLES DE V. LEPERE
[illegible]

[illegible]

EN débarquement du navire Whitmore [illegible] venant de Bordeaux :
40 barriques vin rouge St Julien, [illegible]
[illegible] J B PREAU & Co,
[illegible] 31 et 33, rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

[illegible] Mandeville, [illegible]

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 16 avril 1853, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis :

[illegible] dans l'îlet borné par les rues [illegible] mesurant comme suit : les Nos 1 et 2, 33 pieds de face [illegible] sur une profondeur de 168 pieds [illegible] Les lots Nos 6 et 11, 33 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 168 pieds 8 pouces à la rue Coffee. Le lot No 12 mesure 28 pieds de face à la rue Coffee, sur une profondeur de 168 pieds 8 pouces Ensemble une belle maison, comment 5 chambres, parfaitement à droite et à gauche. Le lot No 13 mesure 33 pieds 5 pouces de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 95 pieds, ensemble deux maisons qui s'y trouvent, dont une contient [illegible] et une autre, et l'autre 2 chambres et cabinet. Le lot No 14 mesure 33 pieds de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 95 pieds; il y a une cour qui s'y trouve. Le lot No 16 mesure 68 pieds de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 95 pieds de profondeur, ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent consistant en quatre chambres, cabinet, dépendances et derrière, &c.

Dix-neuf lots situés dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Coffee, Madison et Carroll, mesurant comme suit : les Nos 16, 17, 23 et 24, ont 33 pieds et 4 pouces de face à la rue Claiborne et Madison, sur une profondeur de 237 pieds et 6 pouces. Les lots Nos 21 à 29 mesurent chacun 21 pieds de face à la rue Coffee, sur une profondeur de 100 pieds. Les lots Nos 30, 31, 32, ont chacun 23 pieds et 4 pouces de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 95 pieds. Le tout d'après un plan conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions :—Un tiers comptant et balance à 6 et 12 mois de crédit en billets sans endosseur. Les actes de vente pardevant A. Chiapella, notaire public, aux frais des acquéreurs. 12 av

Vente péremptoire pour liquider une succession. Belle propriété au-dessous de la ville, faisant face au fleuve, avec droits de batture
PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI 21 avril 1853, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis :

Une belle portion de terre située dans la paroisse St Bernard à environ quatre milles et demi au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve (autrefois habitation St-Amand) bornée d'un côté par la propriété de M. G. Ducros, et de l'autre par celle de M. Marcel Bienvenu. Ladite terre mesure 405 pieds de face au fleuve sur toute la largeur, sur une profondeur de 80 arpents, depuis le fleuve jusqu'au marais du Golfe du Mexique, c'est à dire une distance de 26 arpents; cette partie de la propriété est entourée de barrières neuves. Ensemble les droits de batture du fleuve et les constructions et améliorations qui s'y trouvent, consistant en deux maisons de maître, cuisine, pigeonniers, remises, hôpital, deux grands magasins, une grande écurie neuve, etc., etc. Le jardin est planté d'arbres fruitiers des plus estimés.

Conditions.—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets divisés en coupons, endossés à la satisfaction des vendeurs et garantis par hypothèque sur la dite propriété.

L'acte de vente pardevant E. A. Bienvenu, notaire public. 11 av

Placement avantageux.

Vente sans réserve pour cause de dissolution de société Grand emplacement sur le canal Carondelet, avec moulin à raboter à vapeur, scierie, hangards, etc.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 23 avril, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, rue des Magasins,

Quatorze lots de terre, sur le Canal Carondelet, situés dans l'îlet borné par les rues Poydras, Carondelet, et les rues St. Pierre, Prieur et Johnson, mesurant en tout 161 pieds et plus de face à la Prolongement Carondelet sur une profondeur de 262 pieds et plus faisant face à la rue Johnson, et 289 pieds ou plus sur la ligne de fond, faisant face à la rue St. Pierre, le tout conformément à un plan maintenant exposé à l'Arcade. Ces terrains sont bien remblayés et entourés en planches, les banquettes sont faites et pavées, etc. Ensemble toutes les constructions et améliorations qui s'y trouvent, formant le beau moulin à raboter de MM. Depouilly & Gaguet, consistant principalement en une forte construction ou moulin, en bois de charpente à deux étages, de 25 pieds sur 100; cinq grands hangards d'environ 25 pieds sur 100 à 125 pieds. Sur la façade se trouve un beau bâtiment pour les bureaux, en bois et brique, de 15 pieds sur 20 pieds, couverte en ardoise, servant de dépôt pour le bois travaillé, etc. Dans le moulin se trouve une très bonne machine à vapeur de 25 chevaux, par Leeds & Co, au double jeu de bouilloires de 42 pouces sur 30 pieds, à double flux aussi bonne que neuve, 2 excellentes machines à raboter, deux boues de scies circulaires, un tour à main et à engrenage, une scie à cadre, forteries en cuivre et moulins, scies circulaires, forges et outils, courroies, tenderie, arbres, essieux pour tout travaux, chaînes à tourage, portes, citernes, etc. Enfin tout ce qui est nécessaire et relatif à une grande exploitation de ce genre; le tout complet et en parfait état, et pouvant être mis sur le champ en opération.

Conditions.—L'acquéreur assumera le paiement de quatre billets, pardevant et portant hypothèque sur la dite propriété. Pour la balance un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur la dite propriété. On peut examiner la propriété tous les matins jusqu'à 10 heures, et dans l'après midi, de 2 heures à quatre, en s'adressant chez M. Depouilly à l'encoignure de la rue Prieur et Canal Carondelet. 12av

Grocerie, Grocerie.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

LUNDI 18 avril 1853, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan au magasin sise rue Tremé et St. Pierre, le fond d'un magasin de grocerie bien achalandé. La vente se fera en bloc ou en lots à la convenance des acheteurs.

Pour informations s'adresser à l'encoignure des rues Condé et Hôpital. 11 av—7

1,000,000 cigares de la Havane !
PAR BERNARD TURPIN.

MERCREDI, 20 avril 1853, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, au magasin de MM. R. Calozzo & Co., importateurs, No 20, rue Vieille Levée :

1,000,000 cigares de la Havane, d'importation directe, comprenant un assortiment général de Regalias, Media Regalias, Milar, Londres, Prensados, Cazadores, Bayonettas, Cazadores, Panetellas, etc., etc.

Conditions :—$300 comptant; au-dessus de $300, 60 jours; au-dessus de $500, 4 mois; au-dessus de $1,000, six mois pour les billets à la satisfaction des vendeurs.

Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente. 7 av

Actions de Banques et autres.
Succession de D. F. Burthe.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

VENDREDI 15 courant, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, conformément à un ordre de l'honorable Calvert Clarke, juge de la Cour du Troisième District Judiciaire de la Louisiane, paroisse Jefferson, daté du 29 mars 1853, les actions ci-après décrites, appartenant à la succession de feu D. F. Burthe, savoir :

267 Actions de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton—$50 payées;
(actuellement réduites à $37 50 chaque)
32 Actions de la même Compagnie—$100 payées;
(actuellement réduites à $75 chaque)
22 Actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane, $100 payées;
160 Actions de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Jackson, sur lesquelles $125 ont été payées.
20 Actions de la Compagnie du chemin de fer de Nouvelle-Orléans et des Opelousas, sur lesquelles $62 50 ont été payées.
Conditions—comptant, au moment du transfert.
6 av—10

QUINCAILLERIE
AUX PRIX COUTANT,
Pour du Comptant,
LE SOUSSIGNE,
En liquidation,
Offre à vendre au No 59, rue de la Levée, Entre St-Louis et Conti,
Son STOCK de QUINCAILLERIE, en gros ou en détail, au prix coûtant,
Pour du comptant.
Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner l'assortiment.
P. A. LANAUZE, 59, Rue de la Levée.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS—
En débarquement du Leonel Dyer.
2 caisses mousseline damassée à jour pr. rideaux.
1 do rideaux brodés riches.
1 do mousseline à pois, couleur et blanche.
2 do ombrelles nouvelles riches.
2 do parapluies 30 et 32 pouces soie et couleur.
1 do tarlatane double pure laine.
1 do guingham extra fine.
1 do linon.
1 do Coutil nouveautés, à vendre par
H. DROOKE & RIFFLARD.

ABSINTHE KIRSCH—25 caisses absinthe Vernin et Lecoultre, 20 caisses absinthe E. Pernod, 20 caisses kirsch Berthoud fils, à vendre par
POREE & GIRARD.
31 janv—30f 7, rue St-Louis

CIGARES—35,000 cigares El sol et Infimidad, Regalias, Millar, Londres et Prensados, en débarquement du brick P. Soulé, venant de la Havane et à vendre par LABORDE & XIQUES,
28 mars 37, rue de la Commune

EN débarquement du navire "Thompson," de Bordeaux, 200 barriques vin rouge, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORF,
28 ms 13 & 15, rue St Louis

B. TALAMON,
Seul agent de la marque d'eau-de-vie HENRY SUTTON 1800 et 1831.
21 sep 182 et 186, rue Royale.

John Hall. W. S. Rodd.
HALL & RODD,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
No. 1, Front-Levée, Nlle-Orléans

JOHN WINCON,
CONFISEUR ET PATISSIER.
55, *rue de la Vieille Levée,*
Se charge de la confection de soupers pour bals et soirées.
Ses prix sont modérés. 15 jan—1 m

Biscuits de Crackwell.
500 boîtes biscuits de Crackwell, à vendre en gros et en détail, par
JOHN WINCON, confiseur et pâtissier
15 jan—6 55, rue de la Vieille Levée.

Champagne fin et mi-fin.
50 paniers Champagne supérieur de Heidsick,
20 paniers Champagne rosé de Joly,
10 paniers Champagne crème de Bouzy,
10 do do nectar,
10 do do demi-bouteilles,
A vendre par JOHN WINCON,
Confiseur et Pâtissier,
15 jan—6 55, rue de la Vieille Levée.

25 PANIERS Champagne Moet & Chandon, à vendre par A. LARROQUE & CO.,
24 fév 42 et 44, rue de la Douane

EN magasin et à vendre par le soussigné—80 barriques vin rouge ordinaire;
70 barriques do pour bouille;
15 do blanc Haut Sauterne;
130 demi do do do.
54 demi barriques vin rouge;
14 quarts Cognac Marquet;
4 do do très vieux et supérieur;
75 caisses fruits à l'eau-de-vie, diverses qualités
10 do au jus assortis;
70 caisses poire à l'eau de vie;
100 do vin rouge; 46 do vin blanc,
30 paniers bouteilles vides.
500 damejeannes toutes mesures;
100,000 bouchons, diverses qualités en balles de 15 et 30 mille et en sacs de 500 chaque.
PAUL LACROIX,
4fév 13, rue Toulouse

20 DAMEJEANNES vieux Cognac.
10 do vieux vin d'Oporto,
15 demi-jeannes do Madère,
10 do do Xérès.
25 caisses vin Sauterne, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
10 jan 28 rue de la Douane

EN magasin et à vendre par le soussigné :
50 barriques vin rouge; 35 do Bergerac;
60 barils vin blanc;
70 caisses vin rouge Ch. Lafitte et Haut-Brion.
10 do do Ch. Margaux;
40 do fruits assortis;
30 barils vieux Bourbon whiskey;
20 do Monongahela do;
15 quarts Madère; 20 do Port-wine;
45 paniers huile d'olive;
50 caisses Vermouth Noilly Fils & Co;
50 do absinthe et kirsch, divers cognacs; Cognac, Rum de la Jamaïque, vieux Madère, &c.
CH. LASSICHERE,
15fév 26, rue St-Louis

A VENDRE en magasin par le soussigné :
50 barils Porto,
50 barriques vin rouge ordinaire,
70 barils whiskey Monongahela, Bourbon et Rye;
25 barils whiskey Tuscaloosa,
[illegible] paniers anisette fine, 500 do, mûres,
[illegible] paniers anisette supérieure,
[illegible] caisses Curaçao surfin et superfin, gd. modèle,
[illegible]

[illegible] Liqueurs assorties, [illegible]
[illegible] Vermouth de la marque de L. Noilly,
[illegible]

[illegible] VIN [illegible]

[illegible]

[illegible] MAISON A LOUER—[illegible]

A vendre pour cause de départ [illegible]
[illegible] M. Ed. RANSON,
[illegible] rue Bienville

VENTES DE CE JOUR.

[illegible] Mandeville [illegible]

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI 14 avril et le jour suivant (si la vente n'est terminée), il sera vendu dans la Rotonde [illegible] de St-Louis, les terrains suivants, situés dans la [illegible] le plus marchand [illegible] :

[illegible] Huit lots dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Dorgenois, St Jean et Broad; vingt-quatre lots dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Dorgenois et Broad.

Trente deux lots dans le grand îlet borné par les rues Gentilly, Répini, Dorgenois et Broad.

Trente deux lots dans l'îlet borné par les rues Répini, Broad, Dorgenois et Broad.

Quarante lots dans l'îlet borné par les rues Broad, Live Oak, Bayou et Dorgenois.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse plusieurs jours avant la vente.

Conditions.—Un quart comptant et la balance à un et deux ans, en billets sans endosseurs, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Des plans lithographiés seront délivrés au bureau de l'encanteur, encoignure Conti et Passage de la Bourse.

Les actes de vente pardevant A. Chiapella, notaire public. 9mars

Propriété de choix dans le 2me district, à l'encoignure Bienville et Basin.—Succession de W. J. Goldsborry.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, JEUDI 14 avril, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable M. Reynolds, juge de la 4me Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 26 mars 1853, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de W. J. Goldsborry, savoir :

Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet compris entre les rues Basin, Franklin, Bienville et Douane, et formant l'encoignure Basin et Bienville. Le dit lot mesure 63 pieds 11 pouces 5 lignes de face aux rues Basin et Franklin, sur une profondeur de 160 pieds 5 pouces 10 lignes sur la rue Bienville. Les améliorations comprennent deux maisons basses en bois et une maison à deux étages; le tout est décrit d'une manière plus complète sur le plan.

Conditions de la vente : Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit pour billets portant hypothèque et intérêt à raison de 5 pour cent l'an, du jour de la vente à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant ——, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Immédiatement après la vente ci-dessus, il sera vendu les comptes et billets dûs à la dite succession. On peut en voir une liste au bureau des encanteurs. 15mars—12,23,2,14

Vente de marchandises sèches.
PAR F. H. PETITPAIN.

AUJOURD'HUI, jeudi 14 avril 1853, il sera vendu, à 10 heures, à son magasin d'encan, Nos 20 et 22 rue Bienville :

125 colis et lots de marchandises sèches étrangères et du pays, comprenant en partie : Indiennes nouveaux dessins, différentes qualités de barèges, jaconat français, alpaca noir, lustrine, cotonnade, percale, soie, coton sur bobines, mouchoirs Madras et en batiste fil, toile d'Irlande, bas et chaussons, écrus blancs et couleurs, broderies, mousseline suisse, éventails, toile grise, coutil fil, coton blanc, serviettes et services de table par fil, &c. &c.

Conditions libérales à la vente. 14 av

PAR LEGENDRE & DOMINGON.

IL sera vendu, aujourd'hui jeudi 14 avril, à 10 heures du matin, au coin des rues de Chartres et St Louis, et sans réserve,

Le fonds d'un magasin de marchandises sèches de toutes sortes et de merceries. 14 av

VENTES A L'ENCAN.

PAR MORPHY & NEVIUS.

Chevaux appareillés, Buggy et harnais.

SAMEDI, 16 du courant, à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks,

Une superbe paire de CHEVAUX gris, de seize mains de hauteur, âgés de six ans, doux et bien dressés, de même que buggy et harnais complets et presque neufs. Aussi, les harnais complets et presque neufs.
Conditions :—Comptant 14 av

Vente continuée de marchandises sèches; bottes; souliers et habits, par VINCENT & Co.

La balance du vaste assortiment de marchandises sèches, Bottes, Souliers et Habillements, par ordre du marchand des Etats-Unis, sera vendue à leur magasin, 43 rue Bienville, samedi 16 courant à 11 heures.

Aussi : L'installation d'un magasin à Baton Rouge.
Conditions à la vente. 14 av

Maison sur la rue Craps, entre les rues Mandeville et Espagne.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 16 avril 1853, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis :

Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Craps, Mandeville, Amour et Espagne, mesurant 31 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Craps sur 93 pieds 11 pouces de profondeur. Ensemble, la jolie maison No 145 et autres quatre chambres, cuisine et autres dépendances, puits, citerne, latrines, &c.—Conditions : un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit 14 avril

Propriétés de valeur situées dans le 2me et 3me district—Vente sans réserve, pour opérer un partage.

PAR J. A. BONNEVAL,
Bureau, No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan, le samedi 23 courant, à midi, à la rotonde de la Bourse St-Louis :

1—Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Quartier, Dauphine et Bourgogne, mesurant 18 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Hôpital, sur 126 pieds 3 lignes de profondeur, ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques haute à deux étages et attique, cuisine en briques et autres dépendances, le tout désigné par le numéro 166.

2—UN AUTRE LOT DE TERRE attenant au précédent et mesurant 18 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Hôpital, sur 126 pieds 3 lignes de profondeur, ensemble une maison en briques à deux étages et attique, cuisine en briques et autres dépendances portant le numéro 168.

3—UN CERTAIN LOT DE TERRE situé au faubourg Marigny, troisième district, rue Spain, entre les rues Goodchildren et Craps, mesurant 35 pieds 3 pouces et 8 lignes de face à la rue Spain, sur 134 pieds 6 pouces et 8 lignes de profondeur, ensemble une maison en bois à un étage, cuisine, etc., etc., portant le numéro 16.

4—UN LOT DE TERRE situé au faubourg Tremé, rue Villeré, entre les rues Dumaine et Ste Anne, mesurant 33 pieds de face à la rue Villeré, sur 96 pieds de profondeur, ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, portant le No 217.

5—UN LOT DE TERRE situé dans le 3me District, rue Moreau, entre les rues Marigny et Mandeville, mesurant 26 pieds 3 pouces de face à la rue Moreau, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur; ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent.

6—UN LOT DE TERRE dans le même District, rue Moreau, entre Marigny et Mandeville, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Moreau, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent.

7—UN LOT DE TERRE attenant au précédent, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Moreau, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Le tout d'après des plans qui seront exposés à la Bourse St-Louis.

Conditions.—Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets portant hypothèque spéciale sur les propriétés, et intérêt par coupons à la convenance des vendeurs, lesquels billets devront porter intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement, s'ils ne sont pas payés à l'échéance. Les frais de vente sont payables par les acheteurs et ils devront être faits en argent au moment de la signature de l'acte, pour payer les frais de paiement des billets.

Les actes de vente pardevant John Agnier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 14 av

Jolie domestique créole.
PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu samedi, 16 avril 1853, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis :

La négresse Marie, âgée d'environ 17 ans, assez bonne couturière, repasseuse et blanchisseuse, bonne domestique pour toutes les occupations de la maison, garantie pour tous les rapports et vendue par besoin d'argent.

Conditions, comptant. Acte pardevant P. Lacoste not. pub. 14 av

Succession de Vve J. B. De Gruy.
Propriété de choix et Esclaves.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 16 avril 1853, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nlle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la 2me Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 14 mars 1853, la propriété et les esclaves ci-après décrits, appartenant à la succession de Vve J. B. De Gruy, décédée, savoir :

UNE PORTION DE TERRE située dans la paroisse Jefferson, rive droite du fleuve Mississipi, à environ trois milles de l'église Cathédrale de St-Louis, Nlle-Orléans. La dite portion de terre mesure un arpent de face au fleuve Mississipi, sur 46 arpents, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles, elle est bornée en face par le dit fleuve, sur la ligne inférieure par la terre sur laquelle est situé le moulin à scie de M. François Gardère; sur la ligne supérieure par la terre occupée par M. Villars, et dans le fond par une ligne courant parallèlement à environ 30 pieds du canal connu sous le nom de Canal Gardère et se jetant dans le Bayou Washa. La dite terre est défrichée jusqu'à une profondeur de 30 arpents, terre haute, et le reste est une terre basse assez bien boisée. Le chemin de fer des Opelousas, en voie de construction, traversera la dite terre carrément à une distance d'environ sept arpents du fleuve. Ensemble : la maison en briques solidement bâtie, écurie et les autres améliorations qui s'y trouvent. La terre a été cultivée depuis plusieurs années comme jardin potager et peut donner un très beau revenu. Le tout d'après un plan de C. A. de Armas, exposé à l'Arcade en ce moment.

Aussi les esclaves ci-après décrits :

1°—DORSIN, nègre âgé d'environ 25 ans, bon nègre de champ, jardinier, laboureur et marchand de légumes.
2°—AZEMERE, négresse âgée de 53 ans, blanchisseuse, sujette aux rhumatismes.
3°—JOSEPH, âgé de 60 ans. Il a une hernie.
4°—LEATHEA, âgée de 23 ans, blanchisseuse, cuisinière, etc., etc., et son fils PAUL, âgé de 4 ans.
5°—MILLY, négresse âgée de 50 ans, adonnée à la boisson et sujette aux rhumatismes.

Une moitié indivise appartient à la succession, mais l'autre portion sera vendue par le propriétaire.

Conditions de la vente :—Pour la terre, un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit pour billets portant hypothèque sur la propriété. Pour les esclaves, une moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit pour billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur les esclaves. Les billets pour la terre et les esclaves porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance.

Les actes de vente pardevant A. Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs.
15 mars—15,19, av 14,15,16

Succession de Mme Etienne Cassard.
PAR M. BARNETT Jnr. & FRERE.
M. BARNETT Jnr., encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 15 mars 1853, il sera vendu le mardi 26 avril 1853, à midi, à la Bourse St-Louis, les esclaves et les propriétés foncières ci-après décrites, dépendant de la communauté qui a existé entre M. Etienne Cassard et feue dame Elizabeth Jadonis, son épouse, savoir :

Esclaves.

1o—LUCY, négresse âgée d'environ 45 ans, affectée d'un rhumatisme.
2o—WILLIAM, nègre âgé d'environ 16 ans.

Immeubles.

3o—Trois lots de terre situés à Milneburg, sur le lac Pontchartrain, désignés par les Nos 5, 6 et 7 de l'îlet No 7. Les Nos 5 et 6 mesurent chacun 60 pieds de face à la rue America, sur 120 pieds de profondeur; le No 7 mesure 60 pieds de face à la rue des Poissons, entre les rues America et Columbia, sur 120 pieds de profondeur.

4o—Trois terrains situés dans les îlets compris entre les rues des Magistrats, de la Loi et Annette, troisième district de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos 1 et 13 de l'îlet No 103, et par le No 1 de l'îlet No 115.

Conditions—comptant.

5o Un lot de terre situé dans l'îlet compris entre les rues de l'Esplanade, Condé, Quartier et Royale, mesurant 27 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de 113 pieds 3 pouces et 6 lignes à 114 pieds 11 pouces et 5 lignes; ensemble 21 actions de la Banque des Citoyens.

Conditions :—L'acquéreur assumera le paiement d'une obligation (stocknote) de $714 due à la dite Banque le 1er janvier 1854, renouvelable conformément à la charte et aux règlements de la dite Banque, et la balance au comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt en cas de non-paiement à l'échéance.

6o Un autre lot de terre, attenant au précédent, mesurant 27 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de 114 pieds 11 pouces et 5 lignes à 116 pieds, 6 pouces et 6 lignes; ensemble les améliorations qui s'y trouvent, consistant en deux étages et attique [illegible], ainsi que 23 actions de la dite Banque des Citoyens.

Conditions :—L'acquéreur assumera le paiement d'une obligation (stock note) de $1,701, due à la dite Banque le 1er janvier 1854, renouvelable comme ci-dessus, et la balance un tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés, portant hypothèque [illegible]

[illegible]

[illegible] de la Boure [illegible]

[illegible] & Co,

EN débarquement du Sarah Bridge, du Havre :
75 paniers Champagne Joseph Perrier & fils,
20 [illegible] crème de Bouzy, do.
A vendre par THOMAS PRIOT & Co,
[illegible] 60, rue Conti

VENTES DE CE JOUR.

PAR MORPHY & NEVIUS.

AUJOURD'HUI jeudi, 14 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu, au No 37, rue des Magasins, pour le compte de ceux que cela concernera, trois Pots de vaches (cow peas.)
Conditions comptant. 14 av

Meubles Meubles.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI, 14 avril 1853, à 4½ heures P. M., il sera vendu au No 219, rue Claiborne, entre Dumaine et Ste Anne,

Le mobilier consistant en armoires, lits, chaises, tables à manger, do de centre, glaces, sofas, toilettes, tapis, rideaux, ustensiles de cuisine, etc. etc.
Vente positive et sans réserve.
Conditions—Comptant. 12av

Meubles ! Meubles !
PAR M. BARNETT Jr. & FRERE.

JEUDI, 14 du courant, à 4 heures P. M., il sera vendu au No 173, rue Bourbon, entre Toulouse et St-Pierre,

Un mobilier comprenant lots de lits, armoires, chaises, tables, toilettes, sofa, tapis, &c. &c.
Conditions—Comptant. 12av

VENTES A L'ENCAN.

Chapeaux paille d'Italie, Fusils, drap de billard, sans réserve.
PAR H. PEYCHAUD & Co.
C. SAMORY, Encanteur.

VENDREDI 15 avril, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 26, rue de la Vieille Levée, entre Douane et Bienville :
3 caisses chapeaux de paille pour hommes,
2 do do pour enfans,
170 chapeaux pour dames,
3 caisses fusils doubles garantis,
9 balles drap billard.
Conditions à la vente. 14 av

Vente de 25 caisses chapeaux en soie noire extra fine.
PAR J. B. BLACHE & Co.

VENDREDI, 15 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77,

25 caisses chapeaux en soie noire, extra-fine manufacturés expressément pour le détail de la ville.
Conditions à la vente. 14 av

Vente à crédit d'un bel assortiment d'habillements d'été, chemises blanches et en couleur
PAR J. B. BLACHE & CO.

VENDREDI, 15 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77,

Un bel assortiment d'habillements d'été comme suit : gilets de dessous en satin soie, piqué blanc et jaune, chemises blanches extra fines, chemises Jenny Lind et en couleur, chemises en gingas, caleçons à corsets, habits, redingotes, paletots, sacs en tweed, alpaca, drap d'été, gingas et queues rioch, pantalons en mérinos noir, en coutil blanc et en couleur, en gingas, en cotonnade, Kentucky jeans et en cassinet, mouchoirs en soie, cravates, bretelles, etc.
Conditions libérales à la vente. 14 av

Vente de 30 caisses Chaussures.
PAR J. B. BLACHE & CO.

VENDREDI, 15 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77,

30 caisses bottes, brodequins, souliers vernis pour hommes, enfants et servantes.
Conditions à la vente. 14av

Vente par ordre d'administrateurs.
Eaux de vie, Vins, &c. &c.
PAR BERNARD TURPIN.

SAMEDI 16 avril 1853, à 10 heures et demie, il sera à l'encan sans réserve, au magasin No 20, Vieille-Levée, par ordre d'administrateurs :

11 caisses de ½ douz. chaque,			vin de Porto Bonaparte
12 do	3	do	do sherry do
13 do	3	do	do madère do
4 do	2	do	do Rewton Gordon & Co. E J Percival, récolte 1829.
2 do	2	do	do Leacock L P Madeira, 1831,
3 do	3	do	do Hungarian Tokay, rec. 1845
2 do	2	do	do Pinet Castillon & Co's Brandy récolte de 1840,
5 do	3	do	do Eau de vie de cerises, préparée (from the river England wild cherry.) Ford brandy 1840.
6 do	1	do	do Otard, Dupuy & Co L. D. brandy. récolte de 1840.
6 do	1	do	do J. Hennessy brandy, réc. 1841
4 do	1	do	do vin de champagne 1836.
8 do	3	do	do rum Jamaïque mis en bouteilles en 1849.
4 do	3	do	do genièvre Ryneveld & Zonen importé en 1840.
6 do	2	do	do genièvre de Hollande pine, apple et gin de cerises.
6 do	1	do	do vin rouge St Julien.

Conditions comptant (25 pour pour chaque caisse) Les réclamations d'aucun genre ne seront admises après la vente. 9 avril

Blanchisseuse, repasseuse et cuisinière
PAR J. EUGENE LOCKE, encanteur.
95, rue Commune.

SAMEDI 16 courant, à midi, à la Bourse St-Louis, il sera vendu à l'encan,

La négresse ANN, âgée de 25 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, sans défauts.
Conditions—comptant. 12 av—5

Ameublement, Bibliothèque composée de livres de choix, de médecine et autres ouvrages.
PAR J. A. BEARD & MAY.

IL sera vendu à l'encan vendredi 15 du courant, à 11 heures, chez le Dr Farrell, D. M., No 59, rue du Canal :

Tout l'ameublement de la dite maison, comprenant tous les meubles nécessaires à une famille.

Aussi :—Une bibliothèque composée de livres de choix de médecine et autres ouvrages.
Conditions—comptant. 12av

Succession de James H. Coleman.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

LUNDI, 2 mai 1853, à midi, il sera vendu à l'encan à la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, en vertu d'un ordre de l'hon. J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 3 février 1853, les esclaves ci-après décrits appartenant à la succession de James H. Coleman, décédé, savoir :
JULIA, âgée d'environ 34 ans et ses enfants,
FRED ALBERT, âgé de 9 ans,
EMELINE, âgée de 5 ans.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente pardevant F. C. Cuvellier, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 3mars—31,13,23

ACADEMIE DE LANGUE moderne d'écriture et de Tenue des Livres, de L. A. FRECHE, No 218, rue Royale

[illegible] entre Dumaine et Ste-Anne

Professeur des langues française, anglaise, espagnole et allemande, a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans qu'il tient ses cours tous les jours, le samedi excepté, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Il enseigne à une connaissance approfondie de ces langues. Les personnes qui désireraient apprendre une de ces langues, dans ses COURS, pourront s'adresser par le souscripteur en sept mois au plus. Il prend aussi des élèves pour donner des leçons à domicile.

[illegible] Cours du soir [illegible]

Classe pour les dames de 1 heure à 3 P M

Les personnes qui ne pourraient ni le matin ni le soir peuvent se présenter de 4 à 6 heures. 9avril—6p

PAPIERS PEINTS FRANCAIS
DELCHOIX—Importateur.
No. 106, rue de Chartres, entre Conti et St Louis,

APPELLE l'attention des entrepreneurs, propriétaires, etc.

Le grand assortiment de PAPIERS PEINTS,

qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, des dessins les plus nouveaux et des meilleures fabriques, pour maisons, café, salons, &c. Papier satin (imitation marbre), papier glacé, papier imitation boiserie, papier velouté, papier pour plafonds, salle à manger, église, etc., cornes, corniches, gros de hauteur, papier satin, velours, papiers noirs, bordures, bordures, bordures d'or et façons, papiers satinés, depuis 10 jusqu'à 25 cents.

Les personnes qui viendront examiner son stock seront reçues avec attention. 9 sept—a

AVIS.

GUSTAVE POREE. LEON GIRARD.

POREE & GIRARD,
Marchands Commissionnaires,

Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs, etc.
RUE ST-LOUIS, No 7, près la rue Vieille-Levée,
31 janv—1an

CHARLES BYRNE,
Manufacturier d'objets en cuivre, tole et ferblanc,
ET MARCHAND DE
POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.,
46 rue Tchoupitoulas, 46.

A constamment en main un assortiment complet de Ferblanterie et d'articles en cuivre, poêles, tuyaux de poêles, &c.

Et on exécute sous le plus bref délai à des prix raisonnables.

Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne
16dé—1f

Manufacture de Sirops et Candia
JOHN WINCON,
Confiseur et Pâtissier,
No. 55, *rue de la Vieille Levée,*
VENTE EN GROS ET EN DETAIL,
15 de—1an—ab.

Compagnie de la Poudre du Hazard.
C. T. BUDDECKE & CO.,
Agents, rue Tchoupitoulas, No 100.

AYANT été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer aux consommateurs que nous sommes maintenant prêts à recevoir leurs ordres de poudre pour les ordres qui seront donnés, quelle que soit la quantité. La qualité de la poudre de la Compagnie du Hazard est non seulement garantie pour n'avoir jamais été surpassée, mais est en outre considérée supérieure à toutes les autres marques; ayant acquis la préférence partout où elle a été introduite et où elle a été connue. Cette manufacture de poudre est maintenant la plus grande des Etats-Unis. Tous les ordres de la poudre, seront promptement exécutés, et toutes sortes de poudre à mine, à fusil, et autres, en barils, en demi-barils et en quarts, sont constamment en mains, très convenables pour ce marché. N'importe quelle quantité sera délivrée aux prix réguliers à bord des steamboats ou à tout autre endroit, sur un ordre laissé à notre magasin.

C. T. BUDDECKE & CO
4dec—1an 100, Tchoupitoulas

REÇU par le Sarah Bridge, du Havre, et à vendre par le soussigné :
Extrait aqueux de chiendent;
do do rhubarbe;
do do centaurée;
do do quassia amara;
do do pissenlit;
do do quinquina gris;
do do d'opium etc.

Produits chimiques :
Tartre émétique cristallisé;
Phosphate de chaux;
Lactucarium, chloroforme;
Chlorure de zinc, Cyanure de potasse, Iodure de potassium, nitrate d'argent fondu;
Acide citrique, acide gallique, tanin;
Quinoïdine, etc.

Divers :
Bois de Bareuil £... graine d'Ani Cotte, do d'Avignon, sirop de Lamouroux, do Briant, do Nafé, capsules de Raquin, pâte d'iris, papier à cautère, etc. etc., essence de Bigarade, du de marasquin,
P. CUSACHS & Co,
3av encoignure Royale et St-Philippe

COGNACS—500 caisses cognac, demi-pipes, quarts de pipe et huitièmes, des marques J. Hennessy, Union-Vineyard Proprietors, Eyquem, Goldenberg 1805 et 1809, Chs Jobit & Co, Larronde 1825, J. Kuhnen 1805.
A vendre par V. & E. MAIGNAN,
15 mars 85 et 87, rue St-Louis

VINS en barriques et en caisses, vin Muscat de Frontignan, fruits à l'eau-de-vie, olives en caisses, sardines à l'huile, vin de Madère, London Docks, liqueurs supérieures, etc., etc., à vendre par
V. & E. MAIGNAN,
15 mars 85 et 87, rue St-Louis.

VINS DE CHAMPAGNE—150 paniers de 12 et 24 demi-bouteilles Crème de Bouzy, Sillery, et A. Mousseux, des marques J. Perrier fils & Co. H. Desbordes et Comte de Montel, à vendre par
V. & E. MAIGNAN,
mars 85 et 87, rue St-Louis

F. JAUFFROID,
No 68, Rue de Chartres.

LE soussigné prévient sa clientèle qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages un grand assortiment de marchandises, qui consistent en :
Echarpes brodées pour garnitures,
Franges, galons et passementeries soie,
Serpentines soie ordinaires,
Rubans de soie et garnitures,
Dentelles et broderies diverses,
Eventails et peignes d'écaille dernier genre,
Parfumerie de Paris,
Corsets sans coutures
Gants et chaussettes.
Et un général tous les articles nécessaires à la mode et pour la toilette des dames.
[illegible] F. JAUFFROID.

MAGASIN DE SELLERIE
[illegible]
ANDREW G. BULL & Co [illegible]

[illegible] Nouvelle-Orléans, [illegible]

MAISON—[illegible]

VENTES DE CE JOUR

Succession de J. B. Bahr.
Vente pour effectuer un partage.
Immeubles de valeur [illegible] ville.

PAR J. A. BEARD & [MAY]

IL sera vendu à l'encan, JEUDI 14 avril 1853, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nlle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable [illegible] de la [illegible] Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du [illegible] 1853, les propriétés et actions ci-après décrites, appartenant à la succession de James B. Bahr. Ces propriétés seront vendues pour effectuer un partage.

1.—Une action de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans—[illegible]

2.—[illegible] lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet compris entre les rues Apollon, Nayades, Thalie et Erato, dans le 1er District de la Nlle-Orléans, [illegible] Les dits lots mesurent [illegible] lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux maisons en brique à deux étages [illegible] avec magasins à rez-de-chaussée [illegible] les dépendances [illegible] hydrant dans chaque maison. Ces propriétés présentent tous les agréments que pour désirer une famille.

3.—Cette grande maison bien connue [illegible] la rue des Remparts, entre Dumaine et Conti, ayant, sur la rue des Remparts, une façade de 102 pieds 6 pouces, sur une profondeur de 160 pieds sur sur rue St Louis, [illegible] par un passage par la rue de la dite propriété : le terrain [illegible] partie de la dite propriété [illegible] Les améliorations comprennent [illegible] une belle maison ayant une porte cochère; rez-de-chaussée, des chambres à domestiques, cave à vin et autres dépendances cuisine, chambre à repasser, cave à ferrer, hangar pour charbon et bois. Il y a, au 1er étage, un beau vestibule conduisant à un magnifique salon, salle à manger, galerie de musique, bibliothèque etc. Il y a, au second étage, 6 chambres à coucher, galerie dans le fond, etc., avec de vastes attiques au-dessus. Le jardin est planté et bien entretenu, avec de belles plantes exotiques de choix et des arbres fruitiers. Les deux corps sont reliés au moyen d'un ensemble, tels que les serres et les cabinets sont éclairés au gaz. Les étagères en marbre de chêne et les corniches sont dans l'état le plus parfait. Cette propriété de valeur est considérée comme la plus belle résidence de famille, qu'il y ait à la Nlle-Orléans; elle est peu éloignée du centre des affaires et convient à un négociant.

4.—Un lot de terre dans le Premier District de la Nlle-Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Apollon, Nayades, Clio et Calliope. Le dit lot mesure 26 pieds 4 lignes de face à la rue Apollon, sur une profondeur de 104 pieds 6 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

5.—Un lot de terre dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Hercule, Terpsichore, Whale et Euterpe. Le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Hercule, sur une profondeur et faisant à la rue Terpsichore de 96 pieds 11 pouces 8 lignes et formant l'encoignure des dites rues.

6.—Treize lots de terre dans le 4me district (ci-devant Lafayette), dans l'îlet compris entre les rues Prytania, Nayades, Joséphine et Andrews. Les lots Nos 12 à 24 inclusivement, font face à la rue Prytania. Le No 17 fait face à la rue Joséphine, et le No 20 fait face à la rue St-Andrews. Le tout est décrit d'une manière plus complète sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 26 novembre 1851. Le dit plan sera exposé le jour de la vente. Ces terrains sont très bien situés pour des résidences, les omnibus de la rue Prytania et le Chemin de fer de Carrollton passent à une petite distance des terrains ci-dessus.

7.—Deux lots de terre dans le Premier District de la Nlle-Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Terpsichore, Liberté, Howard et le Chemin Félicité. Les dits lots mesurent 25 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Terpsichore et une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Ces terrains sont peu éloignés du Marché.

8.—Trois lots de terre dans la ville de Carrollton, près de l'Hôtel, désignés par les Nos 17, 18 et 19 dans l'îlet B. Les dits lots mesurent chacun 20 pieds de face à la rue Pearl, sur une profondeur de 165 pieds entre lignes parallèles.

Conditions de la vente :—Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, pour billets portant hypothèque spéciale sur les propriétés et intérêt à raison de 5 pour cent l'an, du jour de la vente à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les billets seront divisés en coupons, si on l'exige. Les améliorations seront assurées par les acquéreurs et les polices d'assurance seront transférées aux administrateurs qui y seraient aussi ainsi à leur frais les améliorations aux frais des acquéreurs dans le cas où les dits acquéreurs négligeraient de le faire.

Les actes de vente pardevant Thomas Layton, notaire public, aux frais des acquéreurs.
14mars—14,av5,6,7,12,13,14.

Compagnie de steamships de la malle des E. U.
POUR NEW-YORK, via
LA HAVANE.

[illegible] ship à double machine EMPIRE CITY, commandé par le capitaine N. WINDLE, partira de son wharf, vis-à-vis la Place Jackson, avec la malle des [illegible] et les passagers, mardi 26 avril à huit heures précises du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, 95, rue des Magasins.
14avril JAMES R. JENNINGS Agent

POUR LA [illegible]

DIRECTEMENT POUR CHAGRES ET ASPINWALL SEULE LIGNE POUR LA MALLE DES ETATS-UNIS,
Compagnie de la [illegible]

PRIX FORTEMENT REDUIT.

Jours réguliers des départs : 7 et 22 chaque mois.

Le magnifique steamer PHILADELPHIA, capitaine commandant par J. P. McKinstry, de la Marine des E. U. partira du wharf, vis-à-vis la place Jackson, vendredi, 22 avril 1853, à huit heures précises du matin, pour Aspinwall (Navy Bay) où il sera remplacé par John L. Stephens, un des magnifiques steamers de la Compagnie de la malle du Pacifique, partant de Panama pour San Francisco. Le steamer part pour San Francisco à l'arrivée des passagers et des malles à Panama.

Le chemin de fer de Panama est maintenant en pleine opération et les passagers ne seront aucun retard à Panama.

Le transit par l'isthme se fera aux frais des passagers. On ne prend qu'une quantité limitée de fret.

Des billets pour tout le voyage, dans les chambres à l'entrepont, pourront s'obtenir au bureau de
ARMSTRONG, HARRIS & Co
8 avril 46, rue Natchez

AVIS
Arrangement pour le Printemps et l'Eté

A PARTIR du 9 avril 1853, le bateau à vapeur PLANTER, capitaine J. Wilson, partira de la Nlle-Orléans pour le bas du fleuve et la Balise, tous les Samedis, à 9 heures du matin et sera de retour en ville le Mardi après-midi. Pour fret ou passage s'adresser à bord.

Avis est donné aux personnes qui embarqueront du fret sur le bateau à vapeur PLANTER, que, si le dit fret n'est pas payé par le consignataire, il devra être payé par la personne qui l'aura embarqué, car il ne sera pas fait de crédit. Par ordre des propriétaires.
6 av

POUR PHILADELPHIE,
Ligne de la malle des Etats-Unis.
Compagnie de steamers de Philadelphie et de Savannah.

Le magnifique et rapide steamship à roues latérales, STATE OF GEORGIA, du port de 1200 tonneaux, capitaine Walter Collins, partira comme suit de Savannah :

Mercredi 23 février,		Mercredi 4 mai,	
"	9 mars,	"	18 mai,
"	23 mars,	"	1er juin,
"	6 avril,	"	15 juin,
"	20 avril,	"	29 juin.

Ce steamship a été construit en vue d'offrir aux passagers le plus grand confort et la plus grande sécurité. Les aménagements en sont très luxueux et pour le climat du Sud, [illegible] à ceux d'aucun steamship sur la côte.

Un nouveau steamship qui est en ce moment en voie de construction, et qui égalera le STATE OF GEORGIA sous tous les rapports, le remplacera pendant le mois de juin, et formera, avec le STATE OF GEORGIA, une ligne hebdomadaire qui partira de chaque port le mercredi.

Passage à la chambre de Savannah à Philadelphie $25
De Savannah à New-York 25
Entrepont 10
C. A. L. LAMAR, agent à Savannah
HIBON & MARTIN, agents, à Philadelphie.
22 fev—

Ligne de Steamers de New-York à Savannah.
Une fois par semaine.

Les magnifiques steamers
FLORIDA, Capitaine Lyon,
ALABAMA, Capitaine Ludlow

Partiront de Savannah et de New-York, tous les samedis. Ces steamers sont du port de 1200 tonneaux et sont incomparables pour la sécurité, la vitesse et le confort.

Ils partent de Savannah en même temps que les steamers Marion et Southerner, partant de Charleston, et arrivent à New-York au moins en avance.

Passage à la Chambre $25, payable avant l'embarquement.

Agents : PADELFORD, FAY & Co, Savannah
SAMUEL L. MITCHILL, 194, Front st. New-York.
5mai

POUR LES ATTAKAPAS
Le bateau à vapeur [illegible] marcheur C. HAYS, capitaine G. B. Bugnar, reçoit en ce moment du fret au pied de la rue St-Louis. Le C. Hays partira pour le port ci-dessus, vendredi 15 du courant, à cinq heures de l'après-midi, et prendra du fret et des passagers pour la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, et Bayou Bœuf, Tigerville et tous les ports intermédiaires. Pour plus amples détails, s'adresser à bord ou à HALL & RODD,
14avril No 4, Front Levée

AVIS—Paquebot de Plaquemine.
A partir de Samedi, 10 avril le bateau à vapeur OPHELIA remplacera le J. T. Dowell et fera les voyages du bas du fleuve. Heures du départ : 9 heures du matin.
L'Ophelia sera commandé par le capitaine Saliba.
8 avril

Pour les Attakapas—Le beau steamer, léger en tirant d'eau ANNA No 2, capitaine J. L. Leberthe, partira pour les Attakapas TOUS LES MARDIS, à midi, prenant du fret et des passagers pour St. Martinville, la Nouvelle Ibérie Franklin, Centreville, Pattersonville, et tous les ports intermédiaires.

L'Anna No 2 a été complètement remis à neuf et le propriétaire n'a épargné ni les soins ni l'argent pour le rendre aussi agréable que possible.

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés que la plus grande attention sera portée aux intérêts qui lui seront confiés.

Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à CH. DE BLANC,
13 dec—6m 14, Douane

PAQUEBOT DE LA COTE.
Pour Bayou Sarah, Portland, son, Waterloo, Baton Rouge et ports intermédiaires.—Les propriétaires du bateau à vapeur R. D. Ware ont acheté le nouveau et magnifique steamer BELLA DONNA, pour faire les voyages de la côte, à partir du 1er septembre prochain. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir, et de Bayou Sarah tous les MERCREDIS, après l'arrivée des chars du chemin de fer. J. H. MORRISON & Co, agents,
3aoû—1an No 1, Front Levée

AVIS est par le présent donné aux personnes qui auraient besoin de faire monter ou descendre des bateaux chargés ou non, ainsi que des navires, que le bateau à vapeur DANIEL BOONE, complètement réparé à neuf, et d'une force supérieure, fera régulièrement trois voyages par semaine, de la Nouvelle-Orléans à la ville de Plaquemine, Iberville. Ce bateau ne prenant pas de fret pour remonter, pourra faire les touages à des prix très modérés. S'adresser à
PAUL LACROIX,
8 mai rue Toulouse

POUR LA HAVANE—La goëlette de 1re classe EDWIN DORSEY, capitaine [illegible], partira incessamment pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou de passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, au pied de [illegible] ou à H. FORBES Jr.,
[illegible] rue Gravier.

[illegible] CAVITE [illegible] Grace, ayant presque tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret de [illegible], ou passage, s'adresser au capitaine [illegible] rue [illegible] No 30, 1er District, ou à M. V. BAXTER,
31mars No 25, rue Carondelet

[illegible] capitaine [illegible]
[illegible] B. CAMUSAC [illegible] Vieille Levée

MAGASIN DE TAPIS,
No 122, rue de Chartres,

PAILLASSONS—[illegible]

[illegible]

[illegible] A. BROUSSEAU & Co.

4 CAISSES [illegible]
H. DE GOER & [illegible]
11 fév [illegible]

6 BALLES [illegible]

EN débarquement [illegible]
[illegible]

[illegible]

CORDAGES [illegible]
[illegible] O. VALENTIN & Co.